

également très plébiscités car ils constituent une expérience valorisante. Concernant les jeunes de 16-17 ans, ils ont toujours du mal à formuler des demandes très explicites, bien souvent lors des premières rencontres les demandes sont plutôt orientées vers de l'apprentissage.

Nous rencontrons toujours des enfants, adolescents ou jeunes majeurs portant des problèmes administratifs et financiers. Ce public présente un endettement important lié aux amendes qu'ils peuvent contractualiser soit en lien avec le transport soit avec des actes délictueux.

### **Evolution des problématiques sur Lyon 3<sup>ème</sup> Ouest Moncey - Voltaire**

Les actions collectives restent plus pertinentes dans l'accompagnement éducatif pour la tranche d'âge 12/15 ans. Concernant les 16/17 ans, ils sont souvent attirés, par le fonctionnement des plus grands, avec des activités liées au trafic et à la consommation de cannabis. Les demandes sont principalement des projets de vacances ou de sorties collectives.

La question de la formation et de l'emploi reste, pour l'équipe éducative, un axe important dans l'accompagnement des suivis individuels.

Les problématiques financières et/ou administratives, ainsi que des difficultés dans les relations familiales sont principalement les plus importantes dans le travail d'accompagnement social sur le territoire.

Au sein du collège, nous intervenons afin de limiter la question du décrochage scolaire. Nous constatons, dans notre accompagnement un nombre croissant sur le territoire de jeunes en situation d'exclusion.

La question du soin et des addictions reste une problématique importante sur nos territoires.

### **Evolution des problématiques sur Lyon 7<sup>ème</sup>**

*Lyon 7<sup>ème</sup> Sud : GERLAND*

La question de l'emploi et la formation et la première difficulté que les jeunes rencontrent sur le territoire. A cette difficulté, se rajoute le coût du passage du permis de conduire, qui, pour ses jeunes de quartiers difficiles, les excluent encore plus du monde du travail.

Nous notons aussi que la plupart de ces jeunes ne présente pas les bons codes sociaux ce qui ne leur permet pas d'élaborer un projet professionnel ou de vie.

Les chantiers éducatifs restent un outil essentiel pour les aider à se situer dans la réalité.

*Lyon 7<sup>ème</sup> Nord : GUILLOTIERE – JEAN MACE*

Notre travail avec les familles depuis quelques années nous permet de rencontrer plus facilement les enfants de 12/15 ans. En effet, le lien qui s'est établi avec les parents favorise la rencontre avec leurs enfants qui parfois sont en difficulté scolaire. Nous notons que les parents n'hésitent pas à nous contacter quand il y a un souci relationnel avec leurs enfants.

- 12/15 ans : le projet de lutte contre le décrochage scolaire a permis d'accompagner les collégiens durant cette année en partenariat avec la MJC Jean Macé et l'Arche de Noé. Notre travail est de favoriser les liens parents/enfants et le collège qui sont parfois en

tension. Notre objectif est d'accompagner les élèves de 3<sup>ème</sup> vers une orientation choisie et non subie ;

- 16/17 ans : nous sommes toujours sur la question de formation ou de stage pour leur scolarité. Nous faisons régulièrement des accompagnements physiques à la Mission Locale. Cette année encore, beaucoup d'enfants et d'adolescents nous ont fait des demandes de sorties activités ;
- 18/21 ans : Le travail des éducateurs auprès de ces jeunes est centré sur l'emploi et la formation. Les relations familiales sont pour certaines compliquées. La consommation de stupéfiants est pour certains quasi quotidienne et vient s'ajouter aux difficultés d'insertion ;
- 21/25 ans : Les éducateurs travaillent plutôt la fin d'accompagnement avec ces jeunes que nous connaissons depuis longtemps. Les problématiques sont des difficultés administratives, financières dont beaucoup liées à l'emploi.

## **LES ACTIONS COLLECTIVES**

### **Les actions collectives spécifiques au service de Prévention Spécialisée**

Nous rappelons l'importance des chantiers éducatifs pour la Prévention Spécialisée, cela reste un très bon support, un outil important de médiation concernant les jeunes que nous accompagnons. Il permet de travailler divers axes de travail tels que le comportement du jeune au travail, son assiduité, mais aussi de faire un bilan sur son état de santé. Le chantier éducatif permet aussi de faire un point sur la question administrative (CNI, carte vitale...).

Il nous permet aussi de travailler la mixité des groupes entre jeunes de secteurs différents.

Les chantiers des jeunes aident les plus éloignés de l'emploi à se rapprocher des structures de droit commun.

### **Les actions partenariales**

Les actions collectives partenariales permettent aux différents acteurs associatifs et professionnels de penser et travailler ensemble autour de problématiques rencontrées sur le secteur.

### **Le partenariat institutionnel**

#### *Cellule de veille Lyon 3<sup>ème</sup>*

- Pilote : Mairie du 3<sup>ème</sup>, Direction Sécurité Prévention Mairie Centrale ;
- Acteurs : Interlocuteurs et partenaires concernés par ces problématiques (Bailleurs, Services sociaux, Police, Centre Commercial, etc...) ;
- Objectifs : Concertation dans le cadre du CLS sur les problèmes de sécurité et de prévention de la délinquance du 3<sup>ème</sup>.

### *Groupe de travail jeunesse animation 11-16 ans*

- Pilotes : Mission quartiers anciens et PRE, Collège Raoul Duffy ;
- Acteurs : MPT, CS Bonnefoi, Direction sécurité ville de Lyon, ADOS ;
- Objectifs : S'informer, et coordonner les actions partenariales pour ce public.

### *Groupe de travail insertion professionnelle 16-25 ans*

- Pilotes : Mission locale, Mission Quartiers Anciens ;
- Acteurs : DSPD, SLEA, MPT et associations ;
- Objectifs : Information partenariale insertion professionnelle 16-25 ans.

### *Commission Prévention jeunesse(CPJ)*

- Pilote : S/direction Prévention de la délinquance ;
- Acteurs : Interlocuteurs publics et privés (Etat, CG) Mission locale, SPS, chargés de mission CUCS, MJC CS ;
- Objectifs : Prioriser les territoires CUCS, arbitrage des enveloppes territoriales (VVV, chantiers éducatifs etc. ...).

### *AG Centre social, MPT, KFé social, ADOS*

- Pilotes : Associations concernées ;
- Acteurs : environnement associatif et adhérents ;
- Objectifs : Représentation institutionnelle auprès de nos partenaires.

### *Réunion inter-partenariales*

- Pilotes et acteurs : Tous les partenaires du territoire ;
- Objectifs : Passage d'infos, rencontres, discussion thématiques.

### *Jobs d'été*

- Pilote : Service prévention de la délinquance/commission prévention jeunesse ;
- Acteurs : Service de la PS, Mission locale ;
- Objectifs : Bilan des jobs d'été et adaptation du dispositif.

### *FAJ de Lyon*

- Pilotes : Tous les arrondissements de Lyon CCAS, Métropole, Elus, etc. et partenaires associatifs ;
- Objectifs : Commission d'attribution d'aides financières pour les jeunes lyonnais 16-25 ans.

### *Rencontre avec les élus*

- Pilotage : Elus du 3<sup>e</sup> arr. ;
- Acteurs : Habitants, commerçants, éducateurs et Chef de Service SLEA, DPD ;
- Objectifs : Mise en place d'un dialogue entre habitants/jeunes et commerçants du secteur Dauphiné.

### *Groupe de travail sur la jeunesse*

- Pilotes : Ville de Lyon Chargée de Mission + certains acteurs représentatifs sur des questions inhérentes à la jeunesse (hébergement, insertion, etc....) ;
- Objectifs : Préparation de la programmation ministérielle et Ville de Lyon.

### *Préparation Contrat de ville 2015-2020*

- Pilotes : Ville de Lyon et arrondissement et partenaires QPV ;
- Objectifs : Paroles des habitants.

### *Projet de territoire et Conseil Citoyen Moncey-Voltaire*

- Pilotage : Développement et humanisme, Ville de Lyon, Elus, Habitants du quartier et représentants associatifs ;
- Objectifs : Concertation et mise en place d'un conseil citoyen.

### *Réunion 16/25 ans opérationnelle/institutionnelle*

- Pilotes : Mission Locale, MJC, CS, ALTM, sécurité ville de Lyon ;
- Objectifs : travailler la réinsertion des jeunes sur le secteur.

### *Comité technique régie de quartier 1/2/4 service*

- Pilotes : régie de quartier, Mission Locale ;
- Objectifs : insertion professionnelle des jeunes.

### *Décrocheurs scolaire*

- Pilotes : Collège Clemenceau, G. Rosset ;
- Objectifs : travailler sur la prévention des exclus.

### *FAJ de Lyon commission d'attribution*

- Pilote : Ville de Lyon CCAS, CG ;
- Acteurs : ML, PS, CCAS d'arrondissements, élus, TS ;
- Objectifs : dépannages sociaux divers accordés à des jeunes dans le cadre d'un parcours d'insertion.

### *Groupe de travail jeunesse 11-17 ans institutionnel et opérationnel*

- Pilotes : mission Gerland/Quartiers Anciens ;
- Acteurs : ALTM, sécurité ville de Lyon, MJC, CS, CAF ;
- Objectifs : coordonner les actions avec les partenaires concernés par ce public.

### *Groupe de travail PRE*

- Pilote : coordinateur du PEL ;
- Acteurs : travailleurs sociaux ;
- Objectifs : coordonner les actions et projets dans le cadre de l'Education Nationale.

### *Commission prévention jeunesse*

- Pilote : élus mairie centrale, et s/direction prévention de la délinquance ;
- Acteurs : partenaires sociaux, charges de mission territoriaux, CS, SPS, CG, ML ;
- Objectifs : arbitrer les enveloppes territoriales (VVV, chantiers éducatifs) définitions et informations sur les différentes politiques prévention jeunesse.

### *AG CS Gerland, MJC Jean-Macé, association arche de Noé*

- Pilotes : associations concernées ;
- Objectifs : participer à la vie associative de partenaires.

### *Atelier de dialogue public de Gerland*

- Pilotes : élus mairie centrale, arrondissement, chef de projet, charges de mission ;
- Objectifs : faire émerger la parole des habitants pour un futur contrat de ville (QPV), création du conseil citoyen.

### *Commission santé ville*

- Pilotes : élus ville de Lyon et coordinatrice santé ;
- Objectifs : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

### *Groupe de travail insertion et chantier éducatifs Alliade*

- Pilotes : form-action/SLEA, Alliade, ML 7ème ;
- Objectifs : permettre à des jeunes du quartier Bollier d'intégrer le droit commun par le biais de chantiers d'orientation.

### *Groupe de travail insertion et chantiers éducatifs GLH à la cité jardin*

- Pilotes : SLEA, ML 7ème, GLH, Mission Gerland, SPD ville de Lyon ;
- Objectifs : permettre à des jeunes de la cité jardin d'intégrer le droit commun par le biais de chantiers « permanents ».

## LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019

### Lyon 3<sup>ème</sup> : Moncey – Voltaire -Villette – Paul Bert

Nos perspectives pour l'année 2018 restent la poursuite de nos actions en direction des publics en voie de marginalisation principalement pour la population des 12-21 ans. Nos axes de travail se centrent principalement sur la prévention du décrochage scolaire notamment pour les collégiens. La question de l'insertion sociale et professionnelle est aussi un de nos axes de travail pour les jeunes de 16-21 ans. Nous voulons également continuer à travailler le soutien à la parentalité. La question de la prévention concernant la santé et les conduites à risque est une priorité de notre travail sur le territoire. Le dernier point reste la question de l'inclusion des jeunes dans le domaine des loisirs et de la culture surtout pour les jeunes de 12 à 20 ans.

- Travail auprès des familles avec l'action du groupe de parents co-animé avec la médiatrice famille d'ADOS ;
- Développer nos actions partenariales autour des jeunes collégiens poly-exclus ;
- Travailler sur les risques du décrochage scolaire dans les instances PRE/DRI ;
- Continuer notre action de soutien auprès des associations du secteur de Moncey/Voltaire ;
- Continuer notre action partenariale auprès de la Mission Locale et de la MDM.

#### *12/16 ans*

Travail sur le décrochage scolaire avec le collège Raoul Duffy en partenariat avec l'association ADOS, et maintenir notre participation au Conseil de la Vie du collégien.

#### *16/18 ans*

Soutenir et développer les projets de sorties culturelles, loisirs et de renforcer la dynamique collective en favorisant l'autofinancement de séjours.

Créer une fresque mobile, sur la thématique du vivre ensemble, animée par les jeunes lors de manifestation sur le quartier.

Continuer nos actions et accompagnements sur l'accès à la formation et leur projet en lien avec nos partenaires Mission Locale et CIO (forum de l'emploi/formation).

#### *18/21 ans*

Continuer nos actions et accompagnements sur l'accès à la formation et le soutien aux projets professionnels en collaboration avec notre partenaire Mission Locale.

Renforcer le travail autour des chantiers permanents.

#### *21/25 ans*

Mettre en place et soutenir un relais vers les structures de droit commun.

## *Familles*

Continuer le travail entamé depuis plusieurs années avec ADOS sur le soutien à la parentalité avec l'action « Groupe Parents ».

Création d'un second groupe de paroles en soirée afin de permettre à un plus grand nombre de participer.

Travail autour des vacances des familles

### **Point d'évolution et de réalisation**

Notre travail s'est renforcé sur l'accompagnement des jeunes de 14 à 17 ans, que ce soit à travers des problématiques de décrochage scolaire, de projet d'orientation, de loisirs ou des temps collectifs de débats.

Il nous semble important d'assurer des rencontres entre les familles et l'établissement scolaire afin de faciliter le dialogue et définir ensemble des objectifs évitant les exclusions définitives.

Il nous semble important d'assister le jeune et sa famille aux conseils de discipline, de suivis des collégiens notamment.

Nous avons réalisé 2 séjours d'une semaine sur les vacances d'été et 2 séjours week-end, ainsi que plusieurs sorties à la journée (Match de foot, bowling, Walibi, ...).

Nous travaillons en partenariat avec la Mission Locale Centrale (à Lyon 7<sup>ème</sup>) qui accompagne les jeunes qui relèvent de la MDPH.

Le groupe parole d'ado s'est modifié, impliquant des jeunes du secteur de Lyon 3 Ouest et Est, et s'orientant sur des demandes de loisirs, de débats, de temps partagés et de travail de prévention (rencontre Centre de Planning et Education Familial, visite d'un tribunal, ...), avec un accompagnement individualisé pour chaque jeune et sa famille.

Nous avons mené, avec ADOS, une action d'autofinancement lors de la « Guill'en Fête » pour un projet de séjour.

Nous avons organisé et participé avec les partenaires du quartier, à l'élaboration et la tenue d'une journée « orientation » pour les jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit communs.

### **Lyon 7<sup>ème</sup> Sud : GERLAND**

#### *12/16 ans*

Mettre en place un soutien scolaire en partenariat avec les centres sociaux, associations d'étudiants type AFEV.

Être présent et accompagner les jeunes aux stands d'information « forum des métiers, salon du recrutement... »

Soutien aux familles en créant des temps d'échanges avec les parents des enfants décrocheurs.

Présence régulière dans le quartier afin d'être connu comme source d'aide et d'accompagnement.

Favoriser les temps de sortie scolaire pour rencontrer les enfants et adolescent du secteur.

Participer aux événements scolaires.  
Rencontre régulière avec l'Equipe éducative des établissements scolaires.  
Accompagner à l'orientation scolaire.

### *16/18 ans*

Chantiers éducatifs : construire en partenariat avec la Mission Locale et les bailleurs l'idée d'un parcours d'insertion à travers les chantiers permanents.  
Organiser un camp itinérant avec un groupe de jeunes de la cité jardin pour l'été 2018.

### *18/21 ans*

Construire une action transversale autour des conduites à risques (santé, addiction, consommation). Etre en alerte sur leurs propositions d'accompagnements individuels ou collectifs. Participer avec les jeunes aux campagnes de sensibilisation. Créer des rencontres débats sur les addictions liées à la drogue et à l'alcool.

### *Familles*

Participer et/ou organiser des temps de rencontres et d'échange entre les pères et les mères de familles sur les thématiques d'éducatons.

Renforcer les liens entre les partenariats des différentes structures existantes dans le quartier « présence régulière » afin d'envisager des actions communes.

Organiser des activités sportives et culturelles et impliquer les parents et les enfants dans la gestion des rencontres.

Accompagner les familles et leur faire connaître leurs droits, et les aides qui pourront permettre d'offrir des loisirs à leurs enfants auprès des MDR, CAF.

Créer des temps de rencontres en partant d'un diagnostic partagé (création de saynètes sur différents thèmes) en s'appuyant sur les besoins des habitants en collaboration avec des comédiens.

Accompagner les parents aux collègues pour parler de leurs enfants afin de les aider dans leur scolarité.

Rencontrer les nouvelles familles qui s'installent régulièrement sur le secteur par le biais de la mairie et de MDM.

## **Lyon 7<sup>ème</sup> Nord : GUILLOTIERE – JEAN MACE**

### *12/16 ans*

Continuer le travail autour des décrocheurs scolaires avec le collège Clémenceau.

Accompagner les collégiens pour les aider à choisir au mieux leur orientation au lycée.

Continuer le travail avec l'animateur MJC concernant les sorties et les activités avec les enfants et adolescents.

### *16/18 ans*

Travailler avec les décrocheurs du système scolaire en lien avec les conseillers de la Mission Locale.



Développer un réseau d'employeurs qui pourrait aider des jeunes en recherche de stage ou d'alternance.

### 18/21 ans

L'accès à l'emploi et à la formation est souvent la première demande de ces jeunes. Le travail autour de l'insertion professionnelle doit continuer et être approfondi par le biais de chantiers éducatifs et permanents.

### 21/25 ans

Les éducateurs travaillent souvent sur des demandes ponctuelles avec ces jeunes. Ce sont souvent des jeunes que nous connaissons depuis un certain temps. L'hébergement est souvent la question principale. Pour certains l'accès à l'emploi est difficile et la précarité commence à cette période.

### Familles

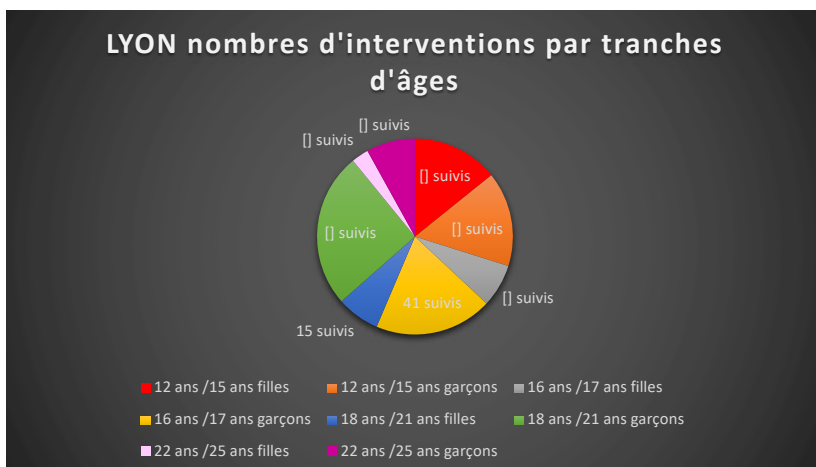
Un travail autour des parents s'est beaucoup développé sur le secteur de Jean Macé. Le travail auprès des parents est incontournable dans notre mission. L'objectif est de créer un collectif de familles en partenariat avec la MJC Jean Macé.

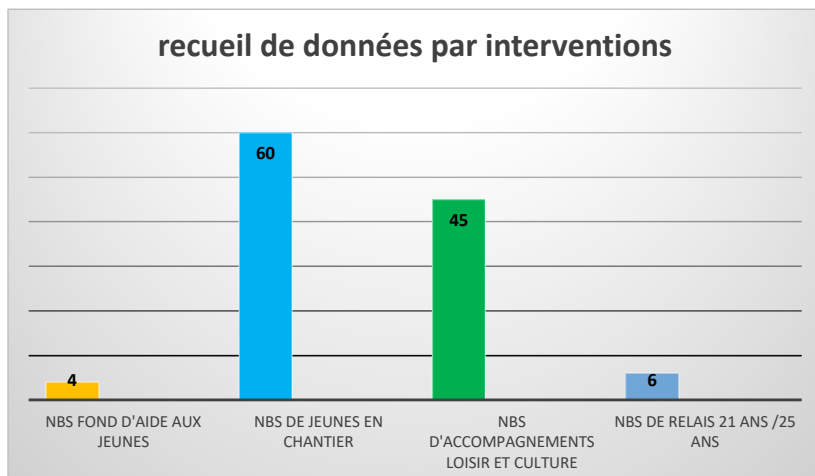
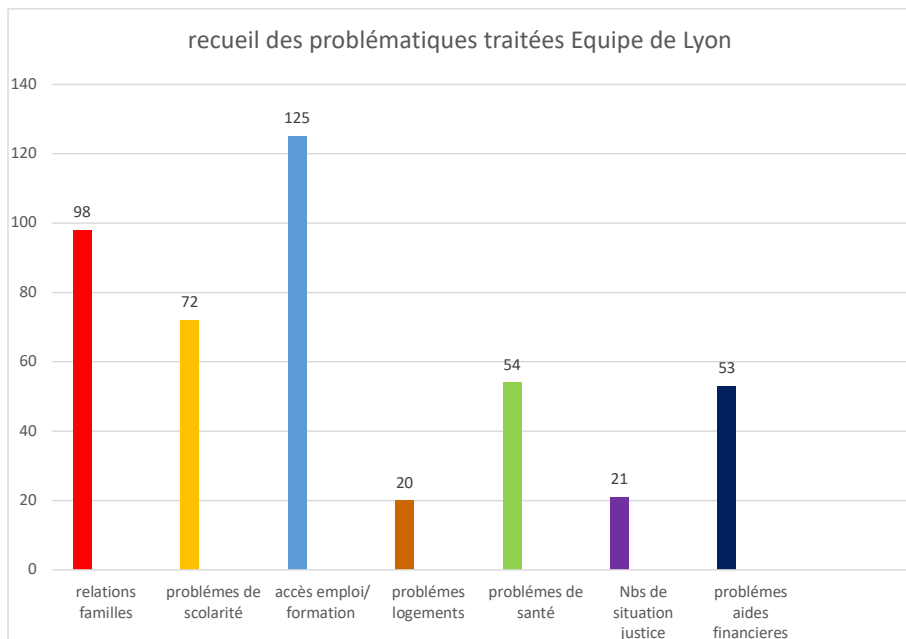
Nous participons à un collectif famille avec la MDM du 7<sup>ème</sup> arrondissement.

Nous souhaitons sensibiliser les familles aux problèmes du cyber harcèlement grâce à une animation que nous mettons en place avec l'animateur de la bibliothèque Jean Macé et de la MJC.

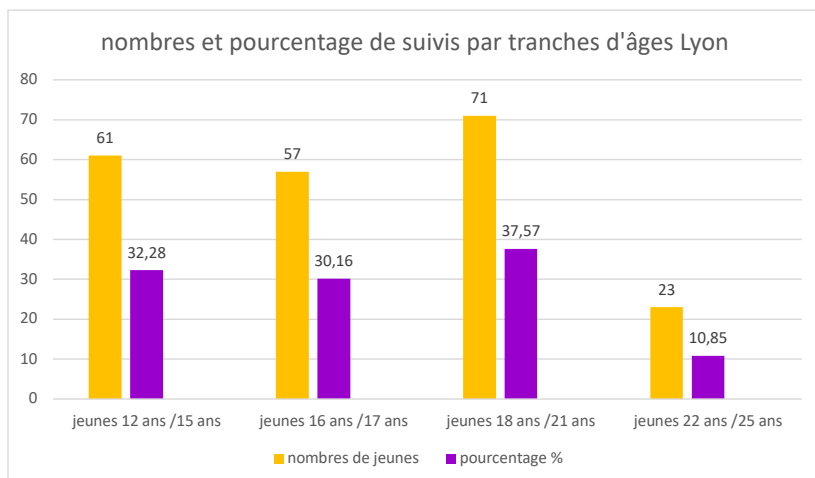
Aider les familles à se mobiliser pour l'organisation d'une fête de quartier.

**Ci-dessous les graphiques représentent l'activité de l'équipe éducative de LYON**





## Concernant les chantiers éducatifs cela représente 1500 heures de travail



Nombres de total de jeunes suivis sur le territoire de LYON : 212

## FONCTIONNEMENT ET FAITS MARQUANTS EQUIPE DE VAULX EN VELIN

### Rappel des perspectives 2018 et points d'évolution ou de réalisation sur Quartiers Est

#### *Pour les 12/16 ans*

- Poursuivre notre travail partenarial avec le collège Valdo en créant un groupe de parent ;
- Mettre en place une action de prévention routière en lien avec Ville de Vaulx en Velin ;
- Mettre en place un projet autour de la parentalité pour soutenir les parents dans leur démarche d'éducation.

#### *Pour les 16/18 ans et les 18/21 ans*

Renforcer le travail avec la Mission Locale et Pôle Emploi afin de permettre à ces jeunes de se réinscrire dans le droit commun.

Les faire participer aux chantiers éducatifs en partenariat avec la Ville de Vaulx en Velin, la Préfecture, les bailleurs et la SLEA.

Travailler avec les familles sur la question du vivre ensemble.

Mobiliser les familles dans le parcours d'insertion des jeunes.

#### *Familles et habitants*

Poursuivre l'atelier de couture et permettre à ce groupe de se constituer en association.

Mettre en place des sorties avec ce groupe de mères pour travailler la question de l'autonomie et de la parentalité.

## **Rappel des perspectives 2018 et points d'évolution ou de réalisation Mas du Taureau**

*12/16 ans*

Nous organisons notre travail pour être disponible pour les enfants, les adolescents et leurs familles hors du temps scolaire.

Intervention de l'équipe au sein de la SEGPA du Collège Aymé Césaire

*16/18 ans*

Nous travaillons avec cette tranche d'âge afin de reconstruire avec eux un projet de vie par des accompagnements physiques comme la Mission Locale et le Pôle Emploi.

Nous organisons des sorties de façon collective.

L'accompagnement du groupe de lycéens (cœur banlieux'har) a permis de mettre en place des maraudes, sorties et séjours hors de Vaulx en Velin.

*18/21 ans*

L'objectif est de permettre à ces jeunes de se remobiliser pour :

- Une entrée en formation ;
- Un accès à l'emploi ;
- Un suivi concernant la santé ;
- Un soutien au logement.

*21/25 ans*

Concernant les 21/25 ans, le rôle de la prévention est un passage de relais, nous les orientons vers les structures de droit commun.

*Familles*

L'action « jeu des 7 familles » avec le partenaire CNL permet d'entrer en lien avec des familles sur le quartier et de travailler la question de la parentalité.

## **Rappel des perspectives 2018 et points d'évolution ou de réalisation sur Vaulx Village – Grappinière**

*12/16 ans*

Accompagner les enfants et les adolescents en situation de décrochage scolaire

*16/18 ans*

Développer des actions auprès des jeunes et jeunes majeurs afin qu'ils soient de plus en plus autonomes et leur permettre de prendre leur vie professionnelle et sociale en main.

*18/21 ans*

Travailler la question de la formation, de l'emploi ainsi que le suivi judiciaire.

Travailler la question de la prévention des risques :

- Préparation au code de la route ;
- Travail autour des addictions.

*Familles*

Mettre en place une action auprès des familles en lien avec les partenaires existants et plus particulièrement avec la Maison des Familles qui s'implante en cœur du village.

### **Projet « CODE DE LA ROUTE »**

Le service prévention SLEA peut mettre en place des actions sur le code de la route, la conduite automobile et la sensibilisation à la sécurité routière.

Les objectifs sont multiples : l'apprentissage à la socialisation (partage de l'espace public), l'apprentissage de la Loi et du respect de la règle, aborder les problèmes liés à la santé (vision, alcool, drogues, médicament...), travailler sur les comportements et conduites à risques....

Cette action spécifique à la Prévention Spécialisée et transversale a été proposée, sur les 3 villes où le service de Prévention est impliqué (Vaulx-en-Velin, Lyon et Villeurbanne) via des modules de préparation au code de la route.

Nous avons proposé aux collèges d'A. CEZAIRE et H. BARBUSSE, implantés sur nos secteurs, des interventions pour une préparation soit à l'A.S.S.R 1 en 5ème, soit à l'A.S.S.R 2 en 3ème.

### **Les problématiques du secteur Quartiers Est**

La question des rodéos en scooters et de l'insécurité qu'elle génère reste une problématique importante sur le secteur. C'est l'artère principale de notre secteur qui relie les quartiers Est au Mas du Taureau. Ce lieu est le théâtre de nombreuses incivilités sur la voie publique et parfois d'accidents graves comme c'est arrivé une nouvelle fois fin octobre, où un jeune s'est retrouvé dans le coma suite à une chute en scooter.

Le long de cette avenue est très fréquenté et emprunté par les habitants. Ces derniers expriment leur mécontentement mais le dialogue n'existe pas ou peu avec les jeunes concernés. La renaissance du conseil de quartier « des quartiers Est » en février 2018 va certainement favoriser les échanges et redonner du pouvoir d'agir aux habitants.

## **Les problématiques du secteur Mas du Taureau**

La rénovation urbaine impacte directement la vie des habitants. De nombreux chantiers pratiquement permanents engendrent beaucoup de désagréments avec un souci récurrent qu'est le stationnement.

Nous avons réalisé une enquête de satisfaction auprès des habitants d'un bailleur social, il a été fait le constat d'une difficulté de cohabitation entre les nouveaux arrivants et les anciens locataires.

Durant la période estivale, nous avons noté des incivilités importantes (rodéos en scooter, pétards) qui mettent en tension les habitants.

Les difficultés économiques et sociales impactent de plus en plus les familles et les jeunes du secteur.

## **Les problématiques du secteur Vaux Village - Grappinière**

### *Rénovation de la GRAPPINIÈRE*

On peut aujourd'hui considérer la rénovation de ce quartier emblématique comme presque terminée. Tous les nouveaux logements semblent occupés.

Par contre, le nouvel espace commerçant, ne trouve pas de commerces qui veuillent s'y installer. Le tabac est toujours ouvert malgré de multiples braquages.

Il n'y a plus de pharmacie suite au départ à la retraite du pharmacien.

Le LIDL ne rouvrira plus ses portes. Nous pouvons parler de désert commercial.

L'espace municipal Jean Moulin a lui aussi été rénové et une partie de ce local a été attribuée à la salle d'escrime. A cette occasion, nous avons réalisé avec des jeunes un chantier fresque pour l'inauguration.

Aux Barges-Cachin l'immeuble CHAMAREL « rayonne » au cœur des deux quartiers et ses habitants sont désormais très présents, désireux de s'insérer au mieux dans la vie sociale.

En cette fin d'année les travaux de construction de 60 logements en accession à la propriété sont encore en cours de construction. En 2019, La partie d'espace vert, le long de l'avenue Charles de Gaulle devrait se transformer en espace jardins partagés.

Le city-stade, situé au centre du quartier, attire de nombreux jeunes qui stagnent parfois longuement et bruyamment, occasionnant de fortes gênes pour le voisinage

Le secteur du village est fortement touché par l'urbanisation. Nous avons vu fleurir de nouvelles constructions modernes (120 logements rue de l'Egalité, 40 angle Rougé et Chevalier, 80 rue Victor Hugo...)

Depuis cet été, des travaux sur la voie publique perturbe fortement la fluidité de circulation et amène un mécontentement des résidents.

## *Noirettes*

Quartier enclavé qui manque d'éclairage, propice aux « trafics » il génère un sentiment d'insécurité et cela malgré la présence de la structure Anciel.

### **Les problématiques des habitants Quartiers Est**

Les problématiques des habitants du secteur sont :

- Difficultés sociales ;
- Difficultés financières ;
- Problèmes d'emploi ;
- Isolement.

Ces difficultés rendent difficiles les perspectives d'avenir.

Nous notons sur ce secteur un fort taux de familles mono parentale. Celles-ci sont encore plus soumises à des difficultés financières et présentent un fort taux d'endettement.

### **Les problématiques des habitants Mas du Taureau**

Nous notons une désertification des commerces sur le secteur du Mas, ce qui impacte directement la vie des habitants.

La question de la rénovation urbaine impacte directement la vie des habitants.

De plus la question des incivilités telles que les rodéos en scooter, l'insécurité et l'incivilité génère beaucoup de tension entre les jeunes et les habitants.

Nous remarquons que les difficultés économiques et sociales impactent de plus en plus de familles.

### **Les problématiques des habitants Vaulx Village - Grappinière**

Compte tenu de tous les travaux en cours sur l'ensemble des secteurs Village et Grappinière, (programmes de rénovations urbaines et constructions nouvelles) les habitants semblent se lasser d'éternels chantiers qui génèrent toujours des difficultés de circulation.

Les politiques d'urbanisation au Village comme à la Grappinière (relogements des habitants du Mas et accession à la propriété pour de nouvelles classes moyennes) ne sont pas sans poser de questions : accueil et cohabitation des nouveaux arrivants – créations de structures (crèches, écoles maternelles et primaires, collèges, centre social...) car les structures existantes n'ont plus de capacité d'accueil.

3 épiceries sociales sont toujours présentes et actives sur le secteur Vaulx Nord ainsi qu'un restaurant social au Village « Aux Délices de l'Espoir ». Leur fréquentation atteste qu'une partie de la population Vaudaise et en grande difficulté.

## *Noirettes*

Les habitants ont de plus en plus de mal à supporter les nuisances sonores estivales (pétards voire mortiers, rodéos motos...) Nous notons aussi les difficultés des habitants au regard des trafics illicites sur le territoire.

### **Les faits marquants de l'année écoulée Quartiers Est**

Nous notons de nombreux faits de violence sur la ville durant le mois de Mai 2018. Un jeune de 19 ans est blessé par arme à feu au pied. Le 29 Mai 2018, un jeune homme d'une vingtaine d'années a été victime d'un coup de feu au visage sur notre secteur.

Il y a eu beaucoup de mouvements de groupes de jeunes pendant cette période. Nous avons noté un nombre accru de regroupement de jeunes dans l'espace public.

La période du Ramadan génère un décalage de rythme de vie pour une partie de la population, ce qui peut, de temps à autre, engendrer une petite nuisance.

Le 14 Juillet 2018 reste une période mouvementée sur le territoire, comme les années précédentes avec de nombreux incendies de véhicules, des feux d'artifice sauvage et des confrontations avec les forces de l'ordre.

Nous notons les 25 Ans de l'association Cannelle & Piment ainsi que les 40 ans du centre social le Grand Vire.

En octobre, un jeune homme de 17 ans a un accident de scooter sur l'Avenue Dimitrov. Son pronostic vital est engagé.

### **Les faits marquants de l'année écoulée Mas du Taureau**

Deux jeunes ont participé à la mise en lumière du Mas du Taureau, lors d'un chantier aux montages et démontages des installations et l'équipe a animé un stand « grand jeux en bois ».

En février nous avons organisé une sortie ski aux Plans d'Hotonnes avec 7 jeunes du quartier et une sortie luge avec une famille.

Nous avons maintenu nos « Soirées jeux » (22 décembre, 19 janvier, 23 février, 16 mars, 6 avril, 11 mai, 29 juin, 21 septembre, 19 octobre et 23 novembre) toute l'année.

La fête des voisins a été réalisée le 11 mai.

Nous avons réalisé un chantier d'Alliade en avril, il s'agissait de mettre en place une enquête de satisfaction auprès des habitants. 4 jeunes du secteur ont réalisé ce chantier.

Incident sur le quartier, affrontements des jeunes et forces de l'ordre qui se sont poursuivis par des feux de poubelles. Violences entre 2 personnes devant un groupe scolaire, ce qui a nécessité l'intervention des forces de l'ordre, la situation a aussi été traitée en Mairie.

Sortie familiale à Annecy avec 6 mamans.



Le 11 juillet, un débat a été organisé sur le thème « Quelles solutions pouvons-nous apporter à cette jeunesse en souffrance ? »

La fête du Mas a été réalisée le 7 juillet.

A l'occasion des journées du patrimoine, les habitants ont participé à un repas convivial et musical autour du four à pain.

Participation jeux en bois lors de l'après-midi avec la fabrication d'un Mòlky par Bricologie et famille.

Nous avons réalisé une maraude à Lyon avec un groupe de jeunes filles (secteur de Perrache, Partieu et Bellecour).

Partenariat avec Sifel Humanity (maraudes, gala de charité, distribution de repas chaud).

Organisation d'un weekend à la campagne (objectif : écriture du projet du collectif).

Nous avons réalisé un chantier SLEA pour financer un séjour à Marseille.

## **Les faits marquants de l'année écoulée Vaulx Village - Grappinière**

Nous notons que le nouveau local de la Police Municipale a subi des dégradations de la part d'une frange de la population Vaudaise.

Ouverture en mai de la Maison des Familles au village avec son inauguration en septembre 2018, structure portée par les Apprentis D'Auteuil et le Secours Catholique.

Fermeture administrative du petit commerce de proximité VIVAL au village pendant 3 mois.

Un nouveau snack, restauration rapide, a vu le jour au centre du village, il a rapidement fermé ses portes faute de clientèle.

Nous notons un mouvement sur les 3 centres sociaux de Vaulx en Velin.

## **LES PUBLICS**

### **Commentaires sur les publics de Vaulx en Velin**

La majorité des accompagnements de la Prévention Spécialisée sur Vaulx en Velin répond pleinement à nos missions, il s'agit d'enfants de 12 à 17 ans et leurs familles.

Nous les accompagnons autour de leurs scolarités, de formation, de leurs recherches d'emploi. Ils sont très en demande de travail autour du groupe, pour cela nous mettons en place un accompagnement pour des séjours ou des journées autour d'activités culturelles.

Nous signalons la difficulté de ses populations tant sur les jeunes que sur les familles à la rencontre des autres, ils ont tendance à s'enfermer sur eux-mêmes. Une grosse partie de notre travail aujourd'hui se trouve être la question du lien intergénérationnel.

Les difficultés relationnelles entre les parents et les enfants sont de plus en plus importantes.

Jusqu'à présent les grands parents pouvaient être dans les moments de tension, des ressources. Aujourd'hui, même ce lien semble attaqué.

Les problèmes administratifs restent importants concernant les publics que nous suivons. Les jeunes ont soit pas de pièce d'identité, soit pas de dossier CMU et ils sont bien souvent déjà dans des situations d'endettement suite à des amendes non réglées.

## **Evolution des problématiques sur Vaulx en Velin**

### *Pour les 12/15 ans*

Les difficultés rencontrées sont en lien avec la scolarité, avec des exclusions temporaires ou définitives des établissements. A cette problématique s'ajoute bien souvent des problèmes intra familiaux avec pour certains des suivis administratifs ou judiciaires.

Nous pouvons noter aussi l'absence des pères dans l'accompagnement de leurs enfants, bien souvent c'est les mères qui portent l'accompagnement social, éducatif de leurs enfants.

### *Pour les 16/17 ans*

Nous rencontrons les mêmes problèmes de scolarité que les jeunes de 12 à 15 ans. Toutefois, les problèmes administratifs et judiciaires sont plus importants pour cette tranche d'âge. Nous notons aussi que les tensions intra familiales sont beaucoup plus importantes pour les jeunes de 16 à 18 ans. Les demandes tournent autour des axes suivants :

- Recherche de formation ;
- Recherche d'emploi ou d'apprentissage ;
- Problème d'accès à la culture ou des loisirs.

### *Pour les 18/21 ans*

La question primordiale est la mise en place d'un projet de vie. Souvent il présente un parcours scolaire chaotique sans formation. Pour cette tranche d'âge, toutes les demandes sont axées sur l'emploi et la formation.

Beaucoup de jeunes de cette tranche d'âge sont accompagnés dans le dispositif Garantie Jeunes.

Nous avons quelques demandes d'hébergement d'urgence qui sont très occasionnelles.

La question du suivi judiciaire reste un des axes fort évoqué par les jeunes.

### *Pour les familles*

La mise en place de collectifs sur le territoire semble répondre pleinement aux attentes et aux besoins des habitants.

Les parents nous interpellent beaucoup sur la question de la parentalité.

Les demandes qui sont formulées sont essentiellement axées sur une demande de soutien concernant des conflits au sein de la famille.

Dans ce cadre, nous collaborons de plus en plus avec les Maisons de la Métropole, le Programme de Réussite Educative ainsi que le lieu écoute.

Les familles et les habitants sont aussi impactés par la dégradation de l'habitat social.

## **LES ACTIONS COLLECTIVES**

Concernant ses actions collectives, l'équipe éducative favorise la mise en place d'actions de proximité (chantier éducatif – sortie) pour être au plus près des habitants et des jeunes. Ces actions permettent de valoriser les jeunes dans leur quartier, auprès des partenaires, des habitants et de leurs familles.

Elles ont permis à l'équipe éducative un meilleur ancrage sur le territoire et de rendre visible son action sociale en s'appuyant sur ses partenaires.

### **Les actions partenariales**

Il s'agit de notre participation sur les événements qui se passent au cœur du quartier. Cela permet à l'équipe de s'inscrire dans la vie de celui-ci et de favoriser sa présence sociale auprès des habitants et des structures de proximité.

### **Le partenariat institutionnel**

*VVV*

- Objectifs : Participer aux dispositifs ;
- Pilotes : Préfecture, Services Municipaux, les centres sociaux, ADSEA, asso...

*CAFE au Verchères*

- Objectifs : Participation et animation d'un temps repéré comme un lieu de rencontre et de convivialité entre partenaires et habitants ;
- Pilotes : SLEA, Centre social du Grand Vire, service jeunesse, GPV.

*Comité d'animation du local des Verchères*

- Objectifs : Fédérer les professionnels intervenant sur le secteur autour de l'investissement du local. Faire vivre le quartier autour de ce local central ;
- Pilotes : Commissions pilotés par le GPV ;
- Acteurs : Centre social du Grand Vire, le SMJ, la SLEA, FEDEVO, crèche la souris verte, la bibliothèque, Dynacité.

*Chantiers Ville Vie Vacances*

- Pilotes : Préfecture, Services Municipaux, Centres sociaux, ADSEA, associations vaudaises.

### *Cause Café*

- Pilotes : Médiactif, associations locales, habitants.

### *FAJ*

- Pilote : CCAS ;
- Acteurs : élu des affaires sociales, Mission locale, ADSEA, MDR, SLEA.

### *PRE*

- Pilote : CCASS ;
- Partenaires présents : CAF, CMP, CG, Education Nationale (service social, conseillères pédagogiques, directeurs SEGPA...), Médecin PMI, ADSEA, SLEA, PJJ.

### *Chantiers « Jobs d'été »*

- Objectifs : Concrétisation du partenariat municipal, Rencontre et connaissance de jeunes ;
- Pilotes : Service municipal de la Jeunesse.

### *Résidence Saint Bruno*

- Objectifs : Participer à la commission permet de rencontrer différents partenaires, d'entretenir de bons rapports, de travailler en étroite collaboration et ainsi de faciliter l'accès à notre public ;
- Pilotes : Fondation Apprentis D'Auteuil.

### *Mission Locale : Commissions Garantie Jeunes*

- Objectifs : Notre présence permet d'appuyer les demandes des jeunes suivis par la Prévention Spécialisée ;
- Pilotes : Mission Locale - DIRECT.

### *Action « Agir au Féminin »*

- Objectifs : Rencontres de familles et présentation de nos missions dans le cadre de la Protection de l'Enfance ;
- Pilotes : M.D.M. Métropole.

### *Projet « Parlons d'Ados »*

- Objectifs : Rencontre de parents et familles, Partenariat avec les équipes éducatives de l'Education Nationale ;

- Pilotes : CS Lévy, Provisseurs- CPE- Assistantes sociales des collèges, PRE.

## **LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2019**

### **Quartiers Est**

#### *Pour les 12/16 ans*

Poursuivre notre travail avec le collège Valdo concernant les exclus temporaires.  
Mettre en place une action concernant la prévention de la conduite à risque, des conduites en scooter et des produits stupéfiants.

#### *Pour les 16/18 ans*

Mettre en place comme le prévoit le projet d'établissement, 12 jours de camp.

#### *Pour les 18/21 ans*

Renforcer notre travail avec la Mission Locale pour permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi et à la formation.

Mise en place des chantiers éducatifs avec les bailleurs sociaux.

#### *Familles et habitants*

Poursuivre l'atelier couture avec les familles du quartier.  
Accompagner ce groupe afin qu'il se situe dans une dynamique associative.  
Collaborer et participer au projet nature en ville sur les verchères.

## **LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2019**

### **Pour le MAS du Taureau**

#### *Pour les 12/16 ans*

Créer un dispositif permettant l'accueil des exclus en partenariat avec les 2 collèges de secteur Henri Barbus et Aimé Césaire avec le Programme Réussite Educative et les familles.  
Accentuer notre travail et notre soutien auprès des familles dont les enfants sont en difficulté sociale.  
Mettre en place comme le prévoit le projet d'établissement 12 jours de camp.

#### *Pour les 16/18 ans*

Renforcer notre travail avec les partenaires institutionnels (Maison de la Métropole, les communes et la PJJ).  
Mobiliser les jeunes autour des projets de sortie et de séjours.  
Création d'un collectif de jeunes.

### *Pour les 18/21 ans*

Accentuer le travail avec la Mission Locale et Pôle emploi autour de l'insertion professionnelle.  
Travail autour de la santé physique et psychique des jeunes.  
Poursuivre le soutien concernant les problèmes de justice.

### **Pour Vaulx village et Grappinière**

#### *Pour les 12/16 ans*

En collaboration avec les assistantes sociales des collèges et la Maison de la Métropole, nous voulons poursuivre et renforcer l'accompagnement des jeunes pris en charge par le programme de Réussite Educative.

Nous voulons accentuer nos prises en charge des enfants de 12 à 16 ans hors temps scolaire.

#### *Pour les 16/18 ans*

Nous voulons mettre en place des temps de groupe pour travailler la construction de projets avec ces jeunes. Il s'agira pour nous de renforcer le lien avec la Mission Locale ou Pôle Emploi pour aider ces jeunes pour construire un projet professionnel ou de formation. Nous voulons aussi continuer de maintenir les familles au cœur du dispositif d'accompagnement spécial de la Prévention Spécialisée. Cela permettra de soutenir et d'aider ces familles autour de la parentalité.

#### *Pour les 18/21 ans*

L'équipe éducative se mobilise et accompagne ces jeunes concernant les problématiques suivantes :

- L'emploi ;
- La formation ;
- Le logement ;
- La santé ;
- La justice.

Il s'agira pour l'équipe de renforcer son travail auprès du public féminin.

Nous continuerons à soutenir un groupe de jeunes filles et garçons qui se constituent en association à visée solidaire.

#### *Familles et habitants*

Nous renforcerons notre lien avec les familles des quartiers de la Grappinière et celles des Noirettes afin de mettre en place un travail autour de la parentalité et la scolarité de leurs enfants.

Nous voulons mener une action auprès des pères de familles afin de les sensibiliser concernant la problématique de leurs enfants tant au niveau scolaire qu'au niveau éducatif.

## En ce qui concerne l'activité « Code de la route »

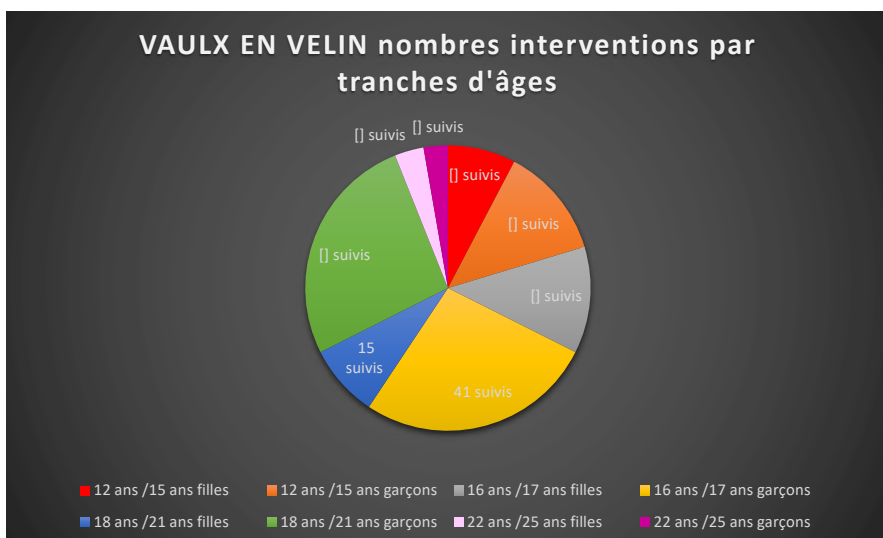
Action spécifique sur Vaulx en Velin. Atelier les jeudis soirs de 18h00 à 20h00 à la salle municipale « La Draissienne » pour les jeunes de la Mission Locale et jeunes suivis par la Prévention Spécialisée, toujours en lien avec le FAJ (CCAS Vaulx en Velin).

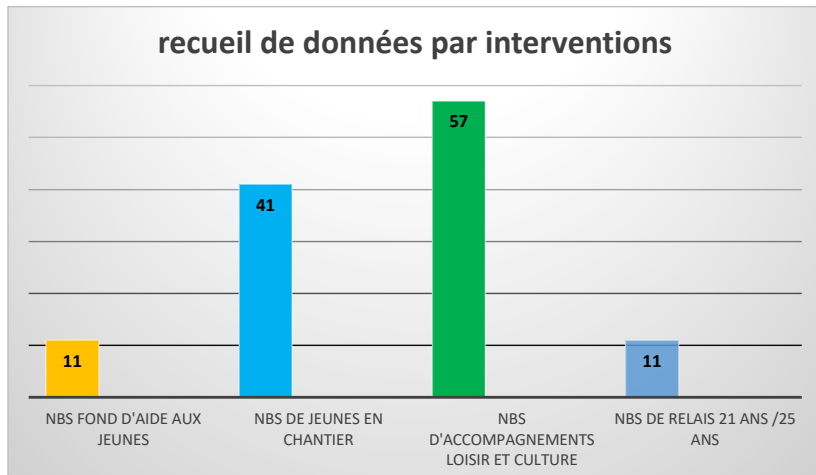
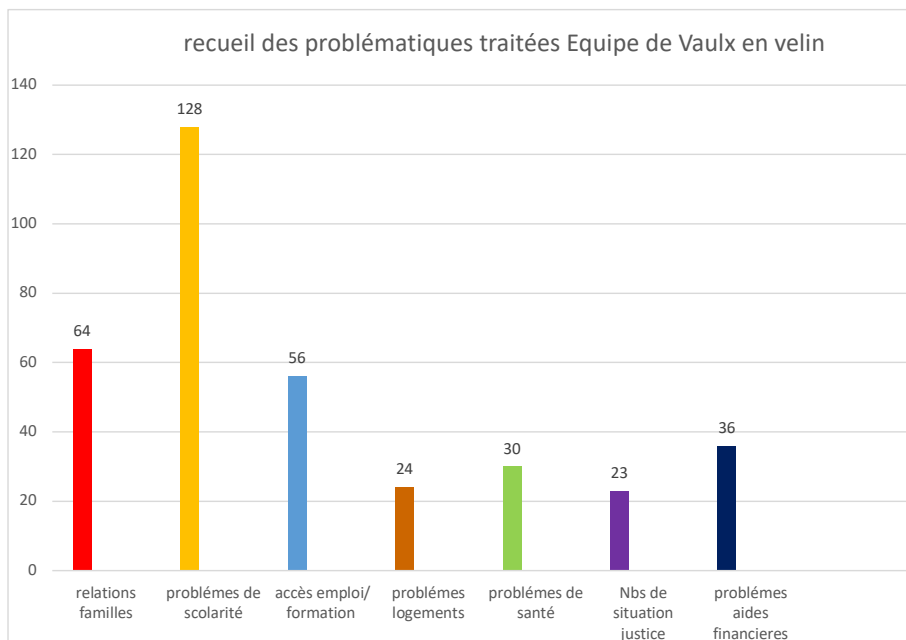
Poursuite de l'intervention à l'E2C, école de la deuxième chance, à raisons de 2 interventions par mois jusqu'en juin 2019.

Dans le cadre de l'accord avec l'auto-école associative AMEJ, partenaire, animation de l'atelier code (correction des tests par moniteur) 1 fois par semaine.

Des séances de préparation à l'A.S.S.R 1 en classe de 5<sup>ème</sup> ou l'A.S.S.R 2 en classe de 3<sup>ème</sup> sont envisageables dans les collèges Vaudais.

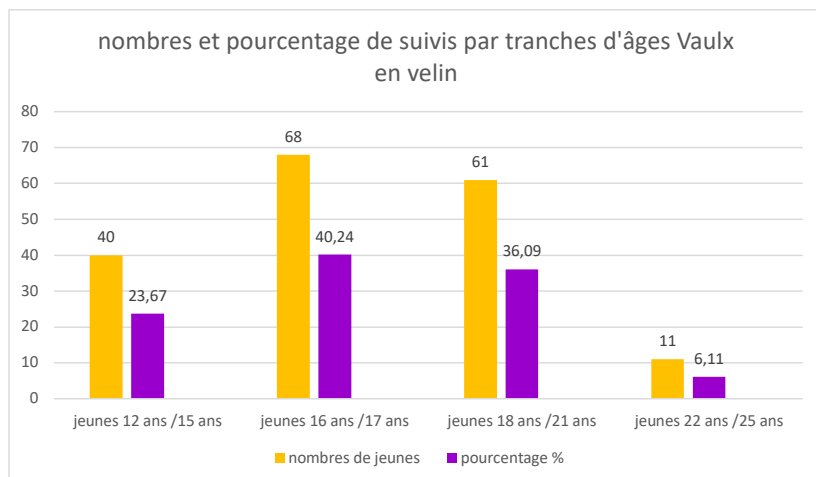
Ci-dessous les graphiques représentent l'activité de l'équipe éducative de VAULX ENVELIN







Concernant les chantiers éducatifs cela représente 1025 heures de travail



Nombres de total de jeunes suivis sur le territoire de Vaulx en Velin : 180

## FONCTIONNEMENT ET FAITS MARQUANTS EQUIPE DE VILLEURBANNE

### Rappel des perspectives 2018 et points d'évolution ou de réalisation : Les Brosses

En lien avec le nouveau projet d'établissement de la Prévention Spécialisée et des constats fait sur le terrain plusieurs axes avaient été dégagés l'an passé :

- Le travail centré sur Bel Air et le quartier st André ;
- Le travail avec les écoles primaires et le collège ;
- Le travail avec les familles en vue de créer un collectif de femme habitant le quartier.

Ses axes de travail ont pu être en partie réalisés par le biais :

- D'actions collectives (tournoi de football avec des jeunes âgés de 13 à 20 ans, sorties au lac, sorties au parc olympique lyonnais) ;
- De chantier pour financer un camp en Espagne en partenariat avec la maison de quartier des Brosses ;
- D'un travail partenarial avec la maison des services public concernant des jeunes à la recherche d'emplois et de formations.

## **Rappel des perspectives 2018 et points d'évolution ou de réalisation : Grand clément - Ferrandière**

- Mise en œuvre du projet concernant la prise en charge des exclus scolaires avec le collège Jean Jaurès. En effet, l'arrivée d'un nouveau principal et la présentation de notre projet à ce dernier nous a permis de contractualiser un partenariat fort avec le collège, tant au niveau du lien fait autour de la prise en charge des exclus temporaires, mais aussi et surtout au tissage de lien avec l'équipe pédagogique, les familles et les enfants ;
- Le projet « foot bonneterre », a été reconduit sur l'année, à partir d'avril 2018 jusqu'à septembre, les mercredis après-midi, hors vacances scolaires. Pour cette session et au regard du précédent constat, nous avons choisi de cibler nos interventions en modifiant nos temps de présence sur la seconde partie d'après-midi. Lors de cette session, nous avons fonctionné en autonomie.

Afin de développer notre présence, nous nous sommes délocalisés sur le terrain omnisport de Monod, en lien avec le Centre social de Cusset, un mercredi sur deux.

- Renouveler les actions spécifiques qui dynamisent le travail collectif et partenarial. Nous avons pu réitérer certaines actions partenariales mais aussi en créer de nouvelles mais le plus grand nombre de ses actions ont été spécifiques à la Prévention Spécialisée ;
- Ne disposant pas de point d'ancrage sur le territoire, nous maintenons notre volonté de pouvoir bénéficier d'un espace d'accueil. En effet, nous espérons avoir en 2019, un local « ressource » pour permettre de recevoir les jeunes et les familles dans des conditions plus propices à la rencontre, que cela soit en individuel ou collectif.

Signalons par ailleurs, que la Maison des Associations, nous a permis de pouvoir mettre en œuvre le projet « code de la route », en nous mettant à disposition une salle à raison d'une fois par semaine.

## **Rappel des perspectives 2018 et points d'évolution ou de réalisation Charpennes Tonkin**

*12/15 ans*

L'équipe éducative s'est particulièrement concentrée sur l'accompagnement des enfants et des adolescents de cette tranche d'âge, en lien avec le décrochage scolaire. L'équipe a proposé au Collège du Tonkin d'accompagner les enfants et les adolescents ainsi que leurs familles autour de la question de l'orientation après la 3<sup>ème</sup>.  
Projet qui consiste à aider les familles et les enfants à avoir une orientation choisie.

Il faut noter que la rentrée de septembre 2018 a été compliquée pour le collège du Tonkin, le principal étant en arrêt pour des raisons de santé. Une manifestation a été organisée en octobre pour réclamer au rectorat la mise à disposition de personnel supplémentaire à la fois pour pallier l'absence de ce dernier mais également pour réclamer des postes supplémentaires.

Soutenir et permettre aux familles en grande difficulté de construire un projet vacances.

Mettre en place avec la Mairie de Villeurbanne le parcours de la prévention des conduites à risque en 2 roues.

### *16-17 ans*

Pour l'année 2018, l'équipe souhaite également travailler avec les jeunes filles de cette tranche d'âge difficilement abordables dans l'espace public.

### *18-21 ans*

Pour ce public, nous maintenons cet accompagnement pour l'accès à l'emploi et la formation, et autour de la problématique judiciaire et familiale.

## **Les problématiques du secteur Buers – Croix Luizet – Saint Jean**

Ce secteur reste enclavé, isolé du centre-ville de Villeurbanne et des infrastructures de la ville avec des problèmes de transport en commun.

Nous constatons aussi un énorme problème médical car aujourd'hui plus aucun médecin ne pratique sur le secteur Saint Jean.

Le manque d'infrastructures d'animation et le problème de transport continue à générer des difficultés à la population.

## **Les problématiques du secteur Les Brosses**

Notre secteur est situé au carrefour de 3 villes (Vaux en Velin, Bron et Villeurbanne)

Il regroupe quatre parties :

- Résidence st André ;
- La poudrette ;
- Bel air ;
- La place de l'angle 9.

Ces espaces sont reconnus pour leur forte présence de jeunes en difficultés sociales.

Les TCL sont présents et permettent aux jeunes et aux familles d'accéder facilement à toute commodité. Cela n'empêche pas un sentiment d'enfermement sur le quartier pour certain jeune.

De manière générale, les habitants ne se sentent pas toujours en sécurité de par les incivilités récurrentes de certains jeunes. (Consommations illicites, dégradation de l'espace...)

Sur le secteur de la Poudrette, nous pouvons noter une forte présence de jeunes entre 8 et 13 ans restant jusqu'à tard dans la soirée en été et peuvent commettre certaines incivilités.

Nous déplorons l'image de ce secteur (carcasses de voiture, espaces sales et non entretenus) Cette situation renvoie encore l'image du « ghetto » et pour certains habitants à leur propre précarité et certains peuvent nourrir de la colère.

## **Les problématiques du secteur Grandclément - Ferrandière**

Le territoire sur lequel nous sommes insérés, est en somme, un territoire urbain, proche du centre-ville, il se situe à quelques perpendiculaires du cœur de Villeurbanne. La configuration du territoire nous amène à « travailler » sur plusieurs poches des quartiers dans lesquels nous nous déplaçons, et ce au regard de la présence du public, particulièrement mouvant. Les travaux tant urbains qu'au niveau des transports, sur le cours Tolstoï ainsi que la place Grand Clément occasionnent des difficultés pour les habitants du secteur. (Nuisances sonores, visuelles, trafic urbain saturé...)

Comme l'an passé, nous constatons un manque de coordination partenarial sur ce territoire. Ce meilleur maillage institutionnel et associatif permettrait d'apporter plus de cohérence et de lisibilité dans les actions, les dispositifs et une meilleure communication entre tous les partenaires.

## **Les problématiques du secteur Charpennes - Tonkin**

Les problématiques du secteur restent similaires aux années précédentes :

- Il existe un décalage entre un réel dynamisme porté par un grand nombre de restaurants et la précarité économique que vit une partie des familles accompagnées ;
- Le secteur Charpennes Tonkin n'est pas enclavé, c'est un lieu de grande circulation, de croisement et de mixité à la fois sociale et culturelle. L'équipe accompagne cependant comme dans de nombreux quartiers dits prioritaires, des familles isolées et des jeunes en grande difficulté et en voie de marginalisation.

## **Les problématiques des habitants sur Buers – Croix Luizet**

Les principales problématiques des habitants sont les suivantes :

- Problèmes de logement souvent trop petit et vétuste ;
- L'absence ou le manque d'animations proposées sur le temps périscolaire pour les enfants de 8 à 15 ans ;
- L'inquiétude des habitants concernant la réhabilitation urbaine, ils estiment ne pas être informés.

Nous rencontrons de nombreuses familles en difficultés financières. La question des enfants en situation de décrochage scolaire est importante sur le territoire et pose à moyen terme la question de l'insertion de ses même jeunes.

Même s'ils formulent un réel désir de s'insérer au niveau économique, ils restent, pour un certain nombre d'entre eux, éloignés des structures de l'emploi et en rupture avec les institutions.

## **Les problématiques des habitants sur Saint Jean**

Sur l'ensemble du territoire nous rencontrons des jeunes sortis sans qualification du système scolaire. Cette difficulté pose un réel problème d'insertion pour une grande partie des jeunes du territoire.

Les habitants ont une mauvaise connaissance des dispositifs et infrastructures présentes sur le territoire. Nous sommes de plus en plus sollicités par des familles concernant des démarches administratives et de mise en lien avec des dispositifs de droit commun.

## **Les problématiques des habitants de Grand Clément – Ferrandière**

Les problématiques des habitants sur un secteur aussi dense et urbain sont nombreuses. Elles concernent de nombreux champs comme le logement, la qualité de vie, les infrastructures. Ils existent toujours des tensions entre les habitants et les jeunes avec la difficulté de partager un même espace et renvoi à la question du vivre ensemble.

Depuis notre arrivée, de nombreuses tensions exacerbées sur le secteur Tolstoï sont présentes chez les habitants. Les nuisances sonores nocturnes, les incivilités, la présence ostentatoire de groupes de jeunes, suscitent des crispations importantes sur ce secteur et un sentiment d'insécurité qui creuse l'écart intergénérationnel.

Depuis un an environ, les jeunes sont moins nombreux sur le territoire, ou tout du moins, moins « visibles ». Cela nous amène à penser qu'ils se sont déplacés sur d'autres secteurs et/ou dans d'autres « poches », à l'abri des regards sans doute. La configuration du territoire est en somme toute singulière, nous ne pouvons affirmer que de grands rassemblements ou grands groupes fonctionnent et interagissent sur le secteur, mais davantage de petits groupes « éclatés », qui à certaines occasions peuvent, effectivement, se retrouver.

De manière générale, nous constatons des situations où les familles cumulent des nombreuses difficultés (financières, administratives, hébergement...) ce qui crée des situations de précarité extrême, avec bien souvent des mères isolées, et/ou le père est absent ou désengagé de l'éducation des enfants. Notre travail de terrain, nous a permis de rencontrer et d'accompagner plusieurs familles fonctionnant, un peu sur le même schéma, et en prise aux mêmes difficultés dans l'accompagnement social et éducatif de leurs enfants.

## **Les problématiques des habitants le Tonkin – Charpennes**

De façon toujours plus marquée, les comportements délictueux inscrits dans de nombreux espaces du quartier inquiètent fortement une majorité de familles et plus largement les habitants. La précarité économique et l'isolement, auxquels peuvent s'ajouter des accidents dans le parcours de vie (séparation, maladie, décès ...) renforcent ce sentiment d'insécurité sociale.

Nous accompagnons de plus en plus des familles monoparentales, principalement des mères élevant seules des fratries d'adolescents. Ces mères désireuses « de donner une bonne éducation à leurs enfants » expriment leur détresse quant aux responsabilités auxquels elles doivent bien souvent faire face seules.

## **Les problématiques des habitants sur Les Brosses**

Les problématiques repérées sont :

- Le chômage ;
- Des familles dans la précarité ;
- De la vente et de la consommation de produits illicites ;
- Diverses conduites à risque (circulation en 2 roues sans casques, sur trottoirs, vitesse excessive etc...) ;
- Manque de qualification des 16-25 ans.

## **Les faits marquants de l'année écoulée sur Saint- Jean Buers – Croix Luizet**

Sur ces territoires, il n'existe que trop de proposition sur les temps périscolaires.

Il est à noter que le centre social Croix Luizet a perdu son agrément. Concernant le centre social des Buers, celui-ci n'intervient pas sur une partie du territoire.

ACBCL est l'acteur principal intervenant sur Buers nord. L'association propose des actions envers les familles et les jeunes. Les temps d'activités sont rapidement pris et on note un manque d'encadrant pour accompagner un plus grand nombre de jeunes.

L'association la Légum'au logis intervient aussi auprès d'un public jeune mais leur action reste limitée faute de ne pouvoir accueillir des jeunes sans la présence des parents.

La rencontre habitants/entreprises a mobilisé beaucoup moins de monde que les années précédentes.

Nous notons l'inscription de la structure EMERJEAN sur le territoire.

Ouverture d'un restaurant sur le secteur de Saint Jean « Fast Food ».

Une activité basket est proposée aux enfants par sport dans la ville le mercredi après-midi.

Nous notons un grand nombre de véhicules brûlés et qui ne sont pas enlevés.

Nous avons pu effectuer un grand nombre de Chantier éducatif SLEA en collaboration avec un bailleur, la ville de Villeurbanne et la préfecture.

## **Les faits marquants de l'année écoulée sur Grandclément - Ferrandière**

### *Tolstoi/Bonneterre*

Signature d'une convention de partenariat avec la MJC de Villeurbanne, qui permet de contractualiser notre engagement mutuel en faveur de l'accompagnement des jeunes du territoire, dans la prise en charge mutualisée des adolescents.

De très nombreuses interventions des services de l'ordre sur ce secteur tout au long de l'année. Dégradations en particulier sur le secteur Damidot/MJC, intrusions, caillassages, vols de scooters, conduites à risque en deux roues ou voitures.

Depuis un an, le contrôle et la présence policière ont, semble-t-il, été renforcés sur ce secteur.

### *Ferrandière*

Le travail avec le centre social reste difficile.

Ce secteur est, a priori plutôt apaisé. En effet, peu voire plus de jeunes n'investissent l'espace de la rue, et ce jusqu'à la fin de l'été. Cependant d'après nos observations et notre travail de terrain, il semblerait que certains points, à l'intérieur des résidences aient été réappropriés par des groupes de jeunes majeurs.

Par ailleurs, le city stade avec son terrain de foot et de basket est bien investi des familles et des plus jeunes enfants.

### *Grand Clément : travaux de l'espace urbain toujours en cours.*

Avant les travaux, cet espace était le lieu central de notre secteur d'intervention avec une vie de quartier intense autour des nombreux commerces, de la poste, des transports en commun, du marché etc... La place était aussi un lieu de rencontres et d'échanges informels avec les collégiens, les lycéens et la famille connus du secteur. Les travaux ont mis à mal ce travail. Ce secteur ne favorise désormais plus les temps de rencontres, peu et/ou pas de population ne s'invite à s'inscrire dans cet espace trop bruyant, trop mouvant au regard des travaux qui se déplacent sans cesse sur ce petit périmètre.

Le Projet Foot/Café des habitants Bonneterre a, semble-t-il, mobilisé moins de jeunes sur le terrain que l'année dernière. Nous avons choisi cette année, de décaler nos temps de présence sur les mercredis en fin d'après-midi, afin de pouvoir rencontrer davantage de jeunes et de familles. Nous pensions également, qu'il était important pour nous de maintenir notre présence sociale afin de nous enraciner de manière pérenne sur le territoire, mais aussi et surtout de maintenir un lien, avec les jeunes, les plus en « marge ».

Nous avons fonctionné de manière autonome sur cette action, qui auparavant était mutualisée avec la présence d'un animateur de la MJC et un éducateur du service des sports.

Notre action, plus souple, nous a semble-t-il permis de conserver le lien avec les usagers du secteur, nous avons aussi pu remarquer la présence de famille sur le terrain multisport ce qui, fût un temps, était rare, en ce sens nous pensons qu'un réinvestissement de l'espace par des populations variées a pu s'opérer.

Mise en œuvre du projet « expérimental de lutte contre l'exclusion sociale et scolaire » avec le collègue Jean Jaurès. Nous avons construit ce projet, en nous appuyons sur nos observations et nos rencontres avec les familles, les jeunes. Ce projet a été long à dessiner, nous avons pu le mettre en œuvre grâce à l'arrivée d'un nouveau chef d'établissement, avec qui le lien, a pu se tisser rapidement et qui nous a soutenu dans notre démarche auprès de ces équipes. Le projet a pu débuter en février, nous avons pris en charge depuis 8 jeunes à travers ce dispositif, en lien avec le collègue et l'adhésion des familles.

## **Les faits marquants de l'année écoulée sur Charpennes - Tonkin**

### *Collège*

Départ en Juin et arrivée en Septembre 2018 d'une nouvelle assistante sociale

Arrêt maladie prolongé du principal du collège depuis la rentrée de Septembre 2018.

### *Centre Social et Culturel Charpennes Tonkin*

Départ du directeur et remplacé par la directrice adjointe.  
Remplacement de la responsable du secteur préado.

### *Afev*

Départ du responsable de l'AFEV.

### *Maison de la Métropole*

L'antenne du Tonkin située sur la dalle des Samouraïs est fermé depuis le printemps pour des rénovations. Les habitants sont accueillis sur l'antenne des Buers.

L'installation de caméras de surveillance sur différents espaces du quartier.

La dalle des samouraïs a vu l'ouverture et la fermeture de différents commerces :

- Réouverture de la boulangerie « La gazelle » après 2 années de fermeture ;
- Fermeture du bureau de tabac qui faisait relais postal ;
- Réouverture de la supérette casino.

### *La période estivale*

Comme chaque année la nuit du 14 juillet reste particulièrement agitée, avec beaucoup de voitures brûlées. Cette année deux adolescents ont été gravement accidentés.

Les activités proposées dans le cadre des VVV centralisées sur l'espace Jean Monnet, ont été fortement fréquentées par les jeunes et leurs familles.

Une fresque en mosaïque a été réalisée sur la dalle des Samouraïs par les habitants et inaugurée en Septembre.

## **LE PUBLIC**

### **Commentaires sur les publics Buers – Croix Luizet – Saint Jean**

#### *12/15 ans*

Cette tranche d'âge est visible dans l'espace public (voir même des plus jeunes). Nous rencontrons beaucoup d'enfants et d'adolescents qui ne fréquentent pas les centres sociaux, bien souvent pour des raisons économiques. Les familles nous interpellent le plus souvent pour un soutien lors de conseil de discipline ou d'exclusion de leurs enfants du collège.



### *16/17 ans*

Une partie des 16-17 ans est visible dans l'espace public. Leur regroupement suscite des inquiétudes et plaintes de la part des habitants.

Ils sont aussi bien repérés par les gardiens du bailleurs (EMH) notamment pour nuisance sonore. Une majorité de ces jeunes est encore scolarisée.

### *18/21 ans*

Les jeunes de cet âge sont très présents sur le territoire. Ils présentent en majorité un fort parcours jalonné d'échecs. Déscolarisés très jeune, en rupture avec les structures de droit commun, c'est le public qui reste à la marge de tous les accompagnements éducatifs. Ces jeunes très peu qualifiés, sans emploi régulier et ne possédant pas les codes de la citoyenneté ont le plus grand mal à imaginer un projet de vie.

Pour un grand nombre d'entre eux, les accompagnements sont articulés autour de la recherche d'emplois, de formations et du suivi judiciaire.

## **Commentaires sur les publics Les Brosses**

Le public est divers sur le quartier. Nous rencontrons des jeunes en situation de décrochage scolaire, en recherche d'emploi ainsi que des jeunes présentant des problèmes de justice. Nous signalons que nous côtoyons aussi des jeunes filles ou jeunes homme scolarisé avec un emploi et plutôt bien intégré.

### *12/15 ans*

La rencontre s'est faite sur le terrain de football, beaucoup de jeunes investissent cet endroit. C'est en jouant avec eux que nous avons pu faire leur connaissance, la plupart sont réceptifs et apprécient notre présence. Par la suite nous avons pu leur proposer des loisirs tels que sorties match de football, lac, tournoi etc...

### *18/21 ans*

Les jeunes de cette tranche d'âge sont ceux que l'on accompagne en majorité. Pour la plupart n'ayant pas eu un parcours scolaire ordinaire (multiples exclusion, décrochage, absence de diplômes). Ces jeunes se trouvent en difficulté face aux nombreuses démarches à effectuer pour s'inscrire dans les structures de droit commun.

### *Familles et habitants*

Nous rencontrons les familles à travers les enfants et les adolescents que nous accompagnons. Lors des événements qui ont lieu sur le quartier nous pouvons rencontrer les habitants. Ils nous interpellent sur les nuisances sonores en bas d'immeuble en été.

## **Commentaires sur les publics Grandclément - Ferrandière**

### *Pour les 12/15 ans*

Au regard de nos diagnostics de terrain, nous sommes amenés à penser que notre public cible, correspond bien à cette tranche d'âge des 12/15 ans. En effet, nous pensons, en tout cas sur notre territoire, que c'est le public avec lequel il y a le plus matière à travailler.

Nous accompagnons souvent les jeunes et leurs familles autour des difficultés liées aux comportements pendant le temps scolaire, pour dire autrement, c'est par ce biais-là, que nous parvenons à nous insérer au sein des familles.

Nos interventions se font à la demande des familles avec l'accord du jeune, et/ou en mise en relation directe par le biais du collègue, avec lequel nous avons noué des liens partenariaux forts, ce qui n'était pas le cas auparavant.

### *Pour les 16/17 ans*

Tranche d'âge où débute la fin de l'obligation scolaire. A ce niveau nous travaillons avec plusieurs partenaires : le dispositif « Espoir », classe Relais, MLDS, CIO et la CAPS (AJD). Nous notons également, au regard de nos suivis, que ce public, une fois déscolarisé a du mal à réinvestir une formation.

### *Pour les 18/21 ans*

Nous rencontrons principalement cette tranche d'âge dans notre « travail de rue ». L'accompagnement socio-éducatif se résume par beaucoup de temps d'échanges collectifs informels. Même si certains de ces jeunes ne formulent pas de demande d'aide particulière, un climat de respect propice à la communication est de mise. Ce climat permet d'avoir des échanges réguliers avec ces jeunes et de mieux appréhender leurs difficultés.

### *Pour les familles*

Le travail avec les familles est de plus en plus conséquent. En effet, nous sommes plus connus et reconnus par les habitants et les partenaires. Les relations avec les familles dans le cadre de la prévention spécialisée, permettent, semble-t-il, aux familles d'avoir confiance en les travailleurs sociaux. Les familles s'investissent et coopèrent.

Le renforcement de notre travail de prévention notamment auprès des mineurs (12/17 ans) nous a conduits de fait, à entreprendre un travail plus approfondi avec leurs familles.

Comme l'année dernière, nos accompagnements ont particulièrement porté autour du soutien à la parentalité, du soutien administratif et financier, et de favoriser l'accès à la culture aux loisirs.

## **Commentaires sur les publics Charpennes - Tonkin**

### *12/15 ans*

L'équipe éducative a été particulièrement investie autour de l'accompagnement de cette tranche d'âge. La majorité des accompagnements avaient pour fil rouge la scolarité.

Les accompagnements ont consisté à soutenir les enfants et leurs familles pour les aider à mieux vivre la scolarité.

*16/17 ans*

L'équipe éducative a particulièrement travaillé sur les questions de scolarité, (réorientation, soutien à la scolarité, recherche de stages, accompagnement CIO...).

*18/21 ans*

Les accompagnements auprès de cette population ont été principalement axés autour des projets d'insertion professionnelle (accès et/ou maintien dans l'emploi et/ou la formation professionnelle).

Nous avons aussi accompagné ces jeunes autour des problématiques judiciaires et familiales.

*Familles et habitants*

L'équipe éducative comme les années précédentes a été régulièrement interpellée par des parents sur la question de la parentalité.

Nous avons été interpellé sur les questions administratives (démarches à réaliser pour un accès ou renouvellement de prestations sociales, démarches administratives nécessitant l'utilisation du numérique.).

### **Evolution des problématiques sur Buers – Croix Luizet – Saint Jean**

Nous constatons que les problématiques les plus récurrentes sont liées au logement, à l'emploi et à la formation.

Pour ce qui est du logement, les problématiques concernent autant les situations d'hébergement d'urgence que le logement sur le long terme. L'emploi et la formation sont des axes majeurs des accompagnements que nous faisons.

Pour environ la moitié de nos suivis nous sommes confrontés à des problématiques d'ordre administratif : accès aux droits de la Sécurité Sociale, RSA et dossiers MDPH.

Pour la population, la problématique financière reste importante. Bien souvent sur le territoire nous sommes confrontés aux problèmes de scolarité, santé, familles et justice.

### **Evolution des problématiques sur Les Brosses**

*12/15 ans*

Cette année, l'équipe éducative s'est particulièrement concentrée sur l'accompagnement des adolescents de cette tranche d'âge.

Nous avons mis une priorité à accompagner les enfants de cette tranche d'âge autour de la scolarité en collaboration avec leurs familles.

16/17 ans

Les problématiques les plus récurrentes concernant cette tranche d'âge sont identiques à l'année précédente :

- Problèmes de scolarité ;
- Problèmes de relations familiales ;
- Difficultés de relations socio professionnelle ;
- Problèmes de dépendance aux produits toxiques ;
- Errance sur le territoire.

## **Evolution des problématiques sur Grandclément - Ferrandière**

Certains semblent combiner les difficultés ou tout du moins les handicaps psycho-sociaux. Il n'est pas aisé de dresser une liste exhaustive des problématiques des publics rencontrés au regard de leur âge. Pour le moins, il apparait de manière assez formelle, trois « catégories » pouvant résumer nos prises en charge. En effet, concernant la première tranche d'âge, la question des difficultés scolaires, des évictions voire des exclusions combinée pour certains aux premiers problèmes de justice semble clairement marquer nos interventions.

Pour les plus grands, il s'agit de répondre aux difficultés dans l'accès au logement, l'accès à l'emploi ou la formation, même si effectivement, nos missions ont évolué, et nous sommes désormais plus dans des « éclairages » que dans de réels accompagnements liés à la problématique du logement.

Il est également question de répondre aux problèmes administratifs et financiers, pour des jeunes majeurs, bien souvent esseulés, socialement et familialement.

En ce qui concerne les familles que nous rencontrons et avec qui un accompagnement social se met en œuvre, le travail s'articule bien souvent autour de la prise en charge du public pré-ado.

## **LES ACTIONS COLLECTIVES**

### **Les actions collectives spécifiques au service de Prévention Spécialisée**

Le chantier éducatif sur le quartier des Buers a permis à l'équipe de tisser des liens avec et entre les jeunes concernés et les partenaires impliqués sur le terrain : EMH, gardiens d'immeubles, Buers Service (visite et rencontre avec les différents personnels de ces partenaires). Ce chantier a ouvert des portes pour d'autres actions à venir avec ces partenaires.

Les chantiers et les sorties avec les jeunes jouent un rôle important pour la remobilisation, ils donnent la possibilité d'envisager et de concrétiser leur avenir. Ces actions collectives permettent de rencontrer les parents et d'entamer des discussions autour de la parentalité.

Le bilan de ces actions est positif. Nous souhaitons pérenniser ce types d'actions car elles répondent à des problématiques récurrentes comme le besoin de créer du lien avec les adultes, de mieux orienter les jeunes dans différents dispositifs...

Ces actions nous ont apporté de la légitimité et de la crédibilité sur un territoire où les éducateurs de rue étaient, pour le public et pour certains partenaires, inconnus. Ces actions ont fait support

à la création du lien avec les jeunes et à le maintenir dans certains cas. D'une dynamique souvent collective s'en est suivi des accompagnements individuels.

Concernant les partenaires, ces actions nous ont apporté de la visibilité et de la lisibilité sur notre rôle sur le quartier.

La participation des jeunes à ces projets collectifs et notamment aux chantiers a créé du désir chez d'autres jeunes. C'est souvent à la suite de la réalisation d'un chantier ou quelques jours avant sa mise en place que l'équipe éducative est sollicitée par des jeunes. C'est alors une opportunité pour l'équipe de faire le point avec ces jeunes demandeurs sur leur situation, de repérer des besoins, d'initier une relation ou de réactiver un accompagnement.

## **Les actions partenariales**

La participation aux actions partenariales permet, dans le cadre de l'ancrage, de connaître le fonctionnement et les actions de nos partenaires et associations du secteur. Cette connaissance des partenaires, de leurs actions ou dispositifs est indispensable pour pouvoir les relayer auprès de notre public.

## **Le partenariat institutionnel**

### *Mission Locale centre et Buers*

- Objectifs : Insertion des jeunes de 16-25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) ;
- Pilote : Conseillers de la Mission Locale.

### *MDM-ASE*

- Objectifs : Soutien des familles en difficulté avec leurs mineurs. Soutien des jeunes majeurs.

### *Cellule de veille territoriale*

- Objectifs : Echanges trimestriels ;
- Pilote : Mairie.

### *Comité Local de La Santé Mentale*

- Objectifs : Mobilisation des différents partenaires, échanges entre les différents acteurs ;
- Pilote : Direction de la santé publique de la ville de Villeurbanne.

### *FAJ*

- Objectifs : Attribution d'aides financières ;
- Pilote : Métropole/CCAS.

### *BIJ-SMJ*

- Objectifs : Chantier jeunes / bourse au permis ;
- Pilote : Service municipal de la jeunesse.

### *PJJ*

- Objectifs : Echanges entre partenaires autour des situations communes ;
- Pilote : PJJ/SLEA.

### *Conseil de quartier BUERS Croix Luizet ou Saint Jean*

- Pilote : Les différents partenaires du territoire, Adjoint à la mairie, Le conseil de quartier ;
- Objectifs : Rencontre avec les membres du Conseil de Quartier, être en lien, tenter de faire participer les jeunes.

### *PRET, Comité local « grandir à Villeurbanne »*

- Objectifs : Cohérence éducative sur le territoire ;
- Pilote : La municipalité, les intervenants éducatifs.

### *Commissions technique et de pilotage du dispositif Espace Personnel d'Orientation d'Insertion de Remobilisation / Le projet EsPOIR*

- Objectif : Remobiliser les élèves décrochés autour d'un projet personnel et construire un parcours professionnel réaliste ;
- Pilote : Lycée Alfred de Musset, Centre d'Information et d'Orientation de Villeurbanne, Mission Locale de Villeurbanne, Programme de Réussite Educative, SLEA (Prévention Spécialisée).

### *Association Les Francas, MLDS, sauvegarde de l'enfance, PJJ, UDAF, IDEF : foyers accueillants des jeunes mineurs isolés*

- Pilote : mairie de Villeurbanne, Fondation de France.

### *Cellules de veille*

- Objectifs : Echange de professionnels du territoire ;
- Pilotes : Direction Prévention Médiation Sécurité de la ville.

### *Maison des associations Bertly Albrecht*

- Objectifs : Mise à disposition de l'équipe de prévention d'un lieu ressource sur le secteur ;
- Pilote : SLEA / Mairie.

## LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2019

### **Buers – Croix-Luizet – Saint Jean**

Dans un premier temps, se présenter au sein des collèges afin de rencontrer les équipes éducatives et dirigeantes et construire par la suite un partenariat autour de problématiques partagées.

Entretenir le travail de présence quotidienne sur les territoires pour répondre plus efficacement aux problématiques et attentes des publics cibles en s'adaptant au contexte. Cette étape est d'autant plus importante qu'elle renforcera le travail d'identification des professionnels auprès du public.

S'appuyer sur les ressources du centre social des Buers pour proposer des projets de loisirs à destination d'un public ne fréquentant pas ces structures.

Développer un lien éducatif avec des jeunes non repérés ne fréquentant pas les structures de droit commun.

Impulser une dynamique d'offre de loisirs sur les périodes de vacances scolaires à destination des plus jeunes (11-15 ans).

Développer le partenariat avec l'association ACBCL en lui permettant d'être plus visible auprès des familles et des partenaires sur les axes suivants : parentalité et accompagnement à la scolarité.

Continuer la collaboration avec le bailleur EMH et la Mission Locale sur le dispositif des chantiers éducatifs.

### **Saint jean**

#### *Décrochage scolaire*

Mettre en place une convention de partenariat avec les collèges du secteur (Les Iris/Jean Macé).

Mettre en place avec les centres sociaux une collaboration afin de permettre l'accès aux loisirs et la culture pour les enfants et leurs familles.

#### *Le travail avec les familles*

Soutenir les familles autour de la parentalité pour le soutien scolaire.

Renforcer le lien avec la MDM pour soutenir les familles dans leur rôle de parent.

#### *Les chantiers éducatifs ou d'insertion*

Continuer la collaboration avec les bailleurs du territoire concernant le projet de proximité.

## *Les actions collectives et individuelle.*

La priorité sera de mobiliser les jeunes les plus en rupture avec les institutions afin de renforcer le lien de confiance avec eux et pouvoir les aider à se réinvestir dans un projet de formation ou d'emploi. Organisation de départs en journée, cours séjours pendant les périodes des vacances scolaires.

### **Grand Clément - Ferrandière**

L'an passé nous avions à cœur de pouvoir mettre en place un local sur le secteur nous permettant de travailler différemment avec notre public. Cela n'a pu se faire en 2018. Mais devrait se concrétiser en 2019.

Il sera alors plus simple pour nous d'articuler le travail de soutien réalisé auprès des usagers en grande précarité, de manière plus individuelle mais aussi et surtout dans une plus grande confidentialité.

De plus, ce lieu ressource, pourra être celui où des actions collectives pourront être conduites, dans la mesure où des interventions dans le champ du soutien scolaire, de repas à thème avec les jeunes, et/ou les familles pourront se construire.

Notre expertise de terrain nous invite à penser que notre public cible est de plus en plus jeune et qu'il est important de pouvoir intervenir en amont des premières difficultés liées notamment au passage au collège et aussi à l'adolescence. Pour se faire, nous réarticulerons notre travail concernant la prise en charge des exclus avec le collège Jean Jaurès.

Il s'agira aussi de mettre en place un projet d'accompagnement pour les élèves de 3<sup>ème</sup> cycle les plus en difficultés grâce à la mutualisation de notre bassin de vie à celui des Brosses. Ce projet devrait pouvoir voir le jour au premier trimestre 2019 dans la mesure où nous avons rencontré les partenaires et effectué les premiers diagnostics.

Concernant le projet collectif, 2 camps sont d'ores et déjà envisagés. Ce travail s'inscrit sur la durée avec un groupe de jeunes avec qui nous travaillons depuis 2 ans et demi. Le but étant à moyen terme d'envisager l'autonomie de ces derniers sur des projets loisirs et vacances sur les années à venir.

### **Tonkin – Charpennes**

#### *12/16 ans*

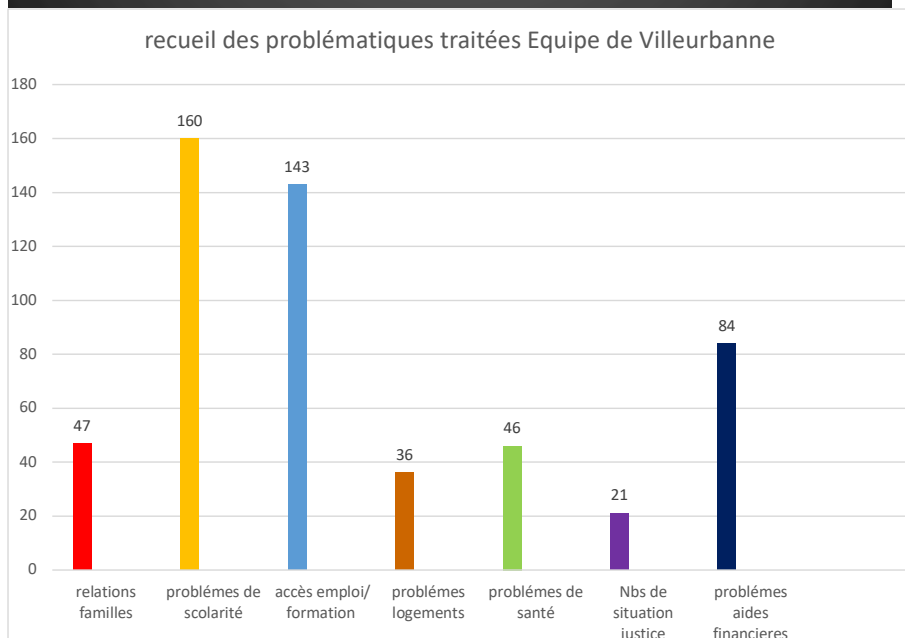
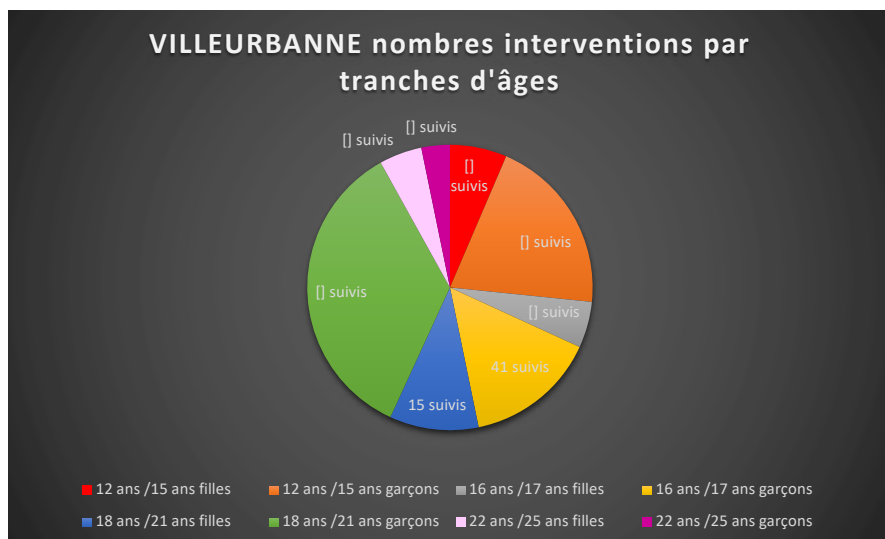
- Continuer le partenariat avec le collège et le centre social ;
- Continuer à soutenir les parents dans leurs missions de parents ;
- Poursuivre l'action partenariale « prévention des conduites à risques en deux roues ».

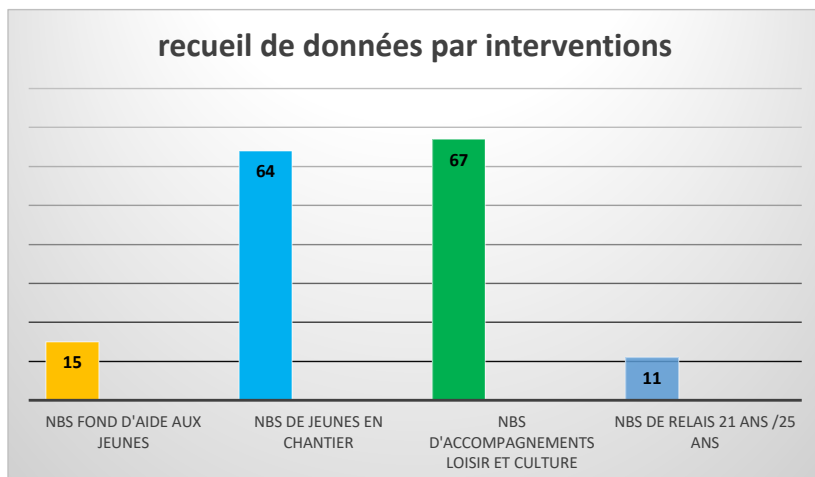
#### *16/18 ans*

- Accentuer les chantiers éducatifs pour soutenir les jeunes dans leur insertion professionnelle.

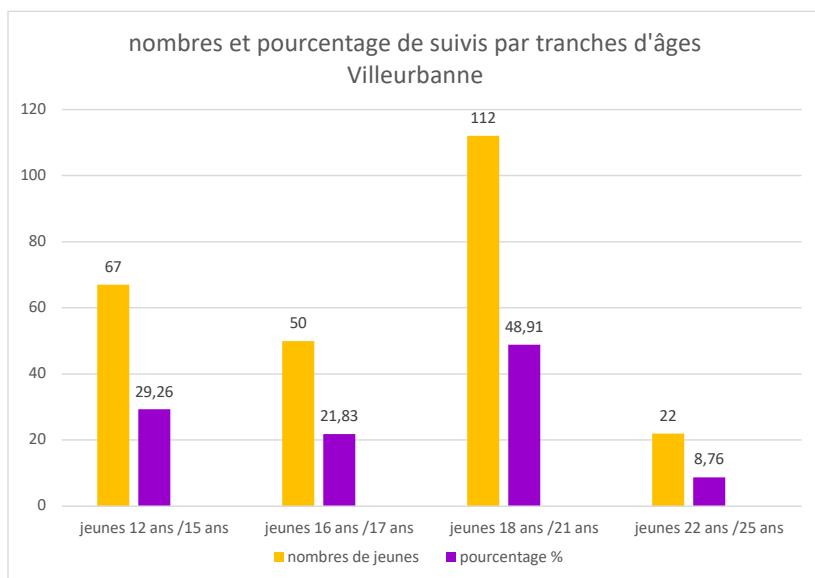


Ci-dessous les graphiques représentent l'activité de l'équipe éducative de VILLEURBANNE





Concernant les chantiers éducatifs cela représente 1600 heures de travail



Nombres de total de jeunes suivis sur le territoire de VILLEURBANNE : 251

# DITEP LES EAUX VIVES

## Rapport d'activité 2018

*Présenté par Madame Evelyne Marquant, Directrice adjointe*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'ITEP et le SESSAD des Eaux Vives fonctionnent en DITEP avec un nouvel agrément et le passage des établissements du pôle médico-social en CPOM.

Ce DITEP, dispositif intégré, thérapeutique, éducatif et pédagogique se construit progressivement avec sur la partie ITEP un nombre de places passant de 56 à 40 et au SESSAD (troubles du comportement) une augmentation de 20 à 33 places.

Si de janvier à juillet, l'effectif était de 56 usagers accueillis, en août l'effectif a été réduit de 8 places soit 48 usagers accompagnés par l'ITEP. Il s'agira de se rapprocher de 40 places au fur et à mesure des orientations et si possible en septembre 2019.

Jusqu'en 2017, le nombre d'internes était de 24, il est réduit à 12 depuis la rentrée scolaire 2018. Le pôle ressource déjà à l'œuvre en 2017 par l'action de l'équipe mobile devient un véritable service correspondant à 5 places au sein du DITEP.

**Nombre de places prévues dans le nouvel agrément du DITEP, pour des filles et garçons de 0 à 20 ans :**

Services	Nombre de places
ITEP	40 (28 externes et 12 internes)
SESSAD troubles du comportement	33
SESSAD les Crayons de couleur	6
PCPE Sirius	10
Pôle ressource	5
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>

## FONCTIONNEMENT GENERAL ET FAITS MARQUANTS

### L'activité

Le nombre de notifications reste stable cette année avec 22 notifications sur les communes de proximité dont 8 sur la commune de Givors. Nous sommes proches des écoles et collèges avec lesquels nous travaillons puisque les 2 classes externalisées sont installées au sein même des écoles élémentaires des communes de Grigny et Brignais et nous avons un certain nombre d'enfants inclus dans tous ces établissements scolaires.

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
<b>NOMBRE DE NOTIFICATIONS</b>	65	74	70	87	70

L'activité reste excédentaire du fait d'un effectif supérieur au nombre de places allouées. Il faudra probablement attendre septembre 2019 pour se rapprocher des 28 places en externat et des 12 places en internat prévues dans le CPOM. Nous avons réalisé 10 008 journées pour 7 360 prévues soit 2 648 journées supplémentaires.

Au 31 décembre 2017, 54 enfants étaient accompagnés par l'ITEP. 2 enfants ont été admis en début d'année 2018 ce qui a permis de répondre de manière urgente et adaptée au besoin de notre secteur d'intervention. En file active, 60 enfants ont été accompagnés par l'ITEP.

## Les admissions

6 admissions ont été faites cette année sur notre secteur d'intervention.

Un enfant accompagné par le SESSAD a été admis à l'ITEP par une simple fiche navette, un dossier MDMPH n'étant plus nécessaire (fonctionnement en DITEP).

Un enfant suivi par l'équipe mobile a pu être admis.

Seuls des garçons ont été admis ce qui porte l'effectif à 4 filles et 44 garçons.

ENFANTS	COMMUNE D'ORIGINE	AGE
1	Grigny (Orienté par le SESSAD)	7 ans
1	Sainte Colombe	8 ans
1	Brignais (Par l'intervention de l'équipe mobile)	6 ans
1	Givors	10 ans
1	Vernaison placé en MECS (Grigny)	7 ans
1	Ampuis	9 ans
6		Moyenne : 7.8 ans

## Les orientations

12 enfants ont été orientés en 2018 pour une durée de 4 ans et 6 mois contre 3 ans et 6 mois en 2017 et 3 ans et 10 mois en 2016.

La durée de l'accompagnement tend à augmenter avec l'accompagnement des collégiens.

ENFANTS	ANNEE DE NAISSANCE	ORIENTATION	LIEU DE VIE	DUREE SEJOUR EV
	2004	3 <sup>ème</sup> prépa pro Lycée professionnel PRESSIN + SESSAD Elise RIVET	MERE	7 ans
	2006	ITEP la Cristallerie	MERE	4 ans
	2006	SEGPA + SESSAD de VENISSIEUX	MERE	4 ans
	2003	3 <sup>ème</sup> SEGPA Collège Paul Vallon de Givors (sorti du circuit médico-social)	PARENTS	5 ans
	2005	ITEP Maria DUBOST	MERE	3 ans
	2004	ITEP la Cristallerie (PAE) + SEGPA	PARENTS	4 ans
	2006	SEGPA+SESSAD Eaux Vives	PARENTS	2 ans
	2005	ITEP la Cristallerie + Classe externalisée collège	MERE	4 ans
	2005	ITEP Clair'joie DONMARTIN	Lieu de vie Samazanges SLEADO	5 ans
	2006	ITEP la Cristallerie	MERE	6 ans
	2005	ITEP Maria DUBOST	PARENTS	4 ans

	2005	IME ST Vincent de Paul	PERE	6 ans
<b>DUREE MOYENNE</b>				<b>4 ans et 6 mois</b>

## Les mesures

Le partenariat avec les services sociaux et les maisons d'enfants reste fort :

AEA	8
AEMO	7
PLACEMENT ASE	8
INVESTIGATION	2

## Déclarations de situations préoccupantes

1 signalement a été fait dans le cadre du dispositif départemental de situations préoccupantes. Un père a fait un signalement et nous avons été sollicités par la MDM chargée de l'investigation. Le juge des enfants a été saisi. Les MDM et MDR sont toujours sollicitées pour des demandes d'AEA par les familles sur nos préconisations.

## Les journées de rencontre avec les familles

2 temps institutionnels, le samedi en octobre et juin sont consacrés aux familles qui peuvent rencontrer les professionnels intervenant auprès de leur enfant.

Comme l'an dernier nous avons opté pour une journée plus festive en juin. Nous avons réuni 23 familles autour de stands mêlant jeux et défis, d'une exposition à l'école regroupant des travaux réalisés par les élèves tout au long de l'année, de petites représentations des enfants et de films. L'ensemble du personnel s'est mobilisé autour de cette journée. Cette année encore, les familles ont été nombreuses à saluer cette nouvelle forme de rencontre.

11 familles sont venues en octobre, journée consacrée à la présentation du travail proposé pour l'année scolaire.

Autre moment fort de l'année, celui de la rentrée scolaire. Chaque famille est accueillie par 2 éducateurs de l'unité afin de faire le point sur l'année écoulée, les vacances d'été et les perspectives pour l'année scolaire à venir. L'infirmière rencontre également chaque famille pour faire un point sur le plan médical et pour renouveler tous les documents administratifs médicaux nécessaires pour l'année.

## Les transferts

Comme chaque année, les 3 unités ont organisé un camp la première semaine des vacances scolaires. Cette année, compte-tenu du calendrier, les groupes sont partis 5 jours.

Les familles sont de plus en plus partie prenante de ce type de projet même pour les plus jeunes. Nous remarquons ce même élan sur les temps éducatifs durant les petites vacances ou presque tous les enfants du groupe des plus jeunes sont quasiment présents.

## **Le droit des usagers et de leur famille**

Chaque année nous procédons à l'élection des représentants enfants entre pairs. Cette année, deux éducatrices ont présenté la fonction aux enfants à travers un Power Point. Ainsi, au-delà du CVS, un travail se construit tout au long de l'année autour de la vie sociale au sein de l'institution mais également sur les droits des enfants et de la citoyenneté. Même s'ils sont parfois très jeunes, ils prennent leur rôle au sérieux. Chacun des CVS est préparé en amont de la réunion et en novembre les enfants n'ont pas seulement fait des demandes mais ont pu nous faire part de leur satisfaction sur certains points.

Lors de la réunion des familles de juin, nous avons procédé à de nouvelles élections de parents, la présidente ayant cédé son poste du fait du départ de son fils. 3 nouveaux parents investissent leurs nouvelles fonctions.

Lors du CVS d'octobre, il a été question de relancer les temps de paroles entre parents afin de pouvoir échanger sans présence institutionnelle.

## **L'EQUIPE INTERDISCIPLINAIRE**

### **Le pôle ressource**

Dans le cadre d'un fonctionnement en DITEP, nos missions s'inscrivent aussi dans une dynamique territoriale. Ainsi, nous avons mis en place une équipe mobile qui assure la fonction de pôle ressource sur notre territoire. Il s'agit de répondre aux besoins du secteur mais aussi de favoriser les interventions précoces.

Ainsi, les familles, les médecins, les collectivités comme les crèches et l'Education Nationale peuvent nous solliciter.

28 situations ont été suivies au cours de cette année (ce qui représente 142 actes) allant de simples informations ou conseils à des observations de jeunes dans leur classe afin de faire des préconisations et de mettre en place des aménagements ou même à des bilans réalisés par l'équipe thérapeutique. De nombreuses familles ont également été reçues afin de préparer une orientation de leur enfant en ITEP ou SESSAD. Certaines écoles nous demandent de l'aide pour rencontrer des familles inquiètes d'une éventuelle orientation. Depuis sa création, l'équipe mobile a permis l'admission de 13 enfants sur le DITEP.

Une commission s'emploie désormais autour de la production d'outils visant à améliorer la qualité et la formalisation de ce travail.

### **Le pôle thérapeutique**

Le médecin psychiatre réorganise progressivement la prise en charge thérapeutique des usagers et vient apporter son éclairage aux équipes éducatives et pédagogiques.

Un partenariat se dessine avec les services sanitaires et quelques enfants ont été hospitalisés à l'unité 6/13 du Vinatier afin d'affiner un diagnostic.

Les enfants n'ont pu cette année bénéficier d'une visite médicale faute de trouver un médecin généraliste. L'infirmière a cependant rencontré chaque enfant afin de vérifier taille, poids, vue, ouïe et mise à jour des vaccins.

Tous les thérapeutes ont été sollicités afin de construire des ateliers mixtes dans le but de travailler sur les difficultés les plus repérées chez les enfants. Dès le mois d'octobre, le lundi après-midi et le jeudi après-midi, presque tous les enfants sont pris en charge par 3

professionnels 2 fois une heure. Les usagers peuvent ainsi bénéficier potentiellement de 4 ateliers.

Peuvent être travaillés : la psychomotricité globale et fine, le langage, l'autonomie, l'identité, la gestion des émotions, l'affirmation de soi, les habilités sociales et « le corps en mouvement » Des enfants du SESSAD participent aussi à ces ateliers.

Le départ de l'orthophoniste et de la psychologue clinicienne à la retraite amène à restructurer l'équipe et l'arrivée prochaine de nouveaux professionnels permettra également d'organiser les plannings en lien avec ceux de l'équipe thérapeutique du SESSAD.

## **Le pôle éducatif**

4 éducateurs encadrent les 2 classes externalisées à temps partiel ce qui leur permet d'intervenir aussi au sein de l'institution en journée, dans l'unité d'enseignement, de même qu'à l'internat. Sur les temps scolaires, les prises en charge éducatives spécifiques restent nécessaires, venant répondre aux besoins des jeunes.

Le groupe Cap, est réservé aux jeunes scolarisés en milieu ordinaire qui, pour la plupart, sont restés dans leur établissement scolaire de référence. Ils bénéficient de prises en charge éducatives, pédagogiques et thérapeutiques.

Ce groupe accueille aussi des enfants sortant du groupe Cascade dont le projet est une scolarité au collège.

Le groupe Cascade qui accueille les enfants de 10 à 13 ans travaille l'autonomie et de plus en plus d'enfants utilisent les transports en commun pour se rendre à l'école.

Le groupe Source, qui lui accueille les plus jeunes développe l'utilisation de pictogrammes afin de rendre autonomes les enfants dans les actes de la vie quotidienne.

Les visites à domicile commencent à se mettre en place afin de permettre une continuité des repères visuels à la maison (mise en place de pictogrammes, emplois du temps détaillés et illustrés, renforçateurs positifs...)

18 enfants ont bénéficié de l'internat à un rythme d'une ou deux nuits par semaine proposé par les équipes ou les familles mais aussi par les enfants eux-mêmes. Ces jeunes sont tous partie prenante et profitent pleinement de ces temps.

11 enfants ont profité du « temps du soir » cette année. Ce dispositif permet aux usagers de rester de 16h30 à 18h avec les internes au cours de la semaine. Ils peuvent ainsi faire leurs devoirs et profiter d'un temps éducatif jusqu'à l'arrivée de leurs parents. Les éducateurs peuvent ainsi s'entretenir régulièrement avec ces familles et renforcer le lien avec les enfants.

## **Le pôle pédagogique (rédigé par Marie-Anne RONIN, coordinatrice pédagogique)**

### *L'organisation de l'Unité d'Enseignement (UE)*

A la rentrée 2018, l'UE compte une classe de moins en interne. Le nombre total d'élèves (hors SESSAD) est de 48 élèves cette année scolaire.

- L'Unité d'Enseignement Interne (UEI) comporte 3 classes. Deux classes sont rattachées à l'unité Source (source 1 et source 2) et une à l'unité Cascade (Cascade). Il y a 3 professeurs des écoles (PE), plus un complément du 80% de l'un des enseignants, les

lundis toute la journée ;

- 2 Unités d'Enseignement Externe (UEE). Elles sont toujours situées à l'école Pasteur à Grigny et à l'école J. Moulin à Brignais. Il y a 2 PE ;
- Le dispositif CAP, qui suit des élèves scolarisés au moins à mi-temps dans une classe ordinaire. Un mi-temps de PE s'occupe de ce dispositif (l'autre mi-temps étant affecté au SESSAD) ;
- Un mi-temps de coordination pédagogique.

Soit 8 enseignants pour 6 ETP : 5 enseignants sont spécialisés, 1 enseignant est en cours de spécialisation et 2 enseignants ne sont pas spécialisés (dont l'enseignant en poste les lundis qui intervient en complément d'une enseignante à temps partiel).

Le nombre moyen d'élèves par classe est de 8.

### *Les inclusions*

- Elles sont possibles à partir des UEI, en tant qu'inclusions individuelles, dans des classes ordinaires d'établissements scolaires de secteur : il s'agit de scolarité à temps partagée ;
- 6 élèves sont concernés en début d'année scolaire 2018-2019 : 4 au collège et 2 en primaire. Les inclusions se font soit par choix de disciplines (notamment au collège), soit par plages horaires (notamment en primaire) ;
- Elles sont aussi possibles dans le cadre des UEE : inclusions « sociales » dans l'établissement scolaire, avec participation à la vie quotidienne, comme les récréations, des temps de cantine, ou des projets ponctuels. Ou alors des inclusions scolaires : dans ce cas, elles peuvent être au plus près d'un suivi disciplinaire ;
- Le dispositif CAP suit des élèves scolarisés au moins à mi-temps, dans des établissements scolaires de secteur : écoles primaires et collège. Pour soutenir la scolarisation, des groupes de besoins peuvent être mis en place (par exemple mémorisation, gestion des devoirs, productions d'écrit...), ou des suivis individuels réguliers ou ponctuels. Le PE est en lien avec les enseignants concernés et les familles ;
- Enfin, un projet a été construit en début d'année scolaire, entre l'UEI des jeunes les plus âgés (en âge d'être collégien) et le collège de secteur de Grigny. L'objectif est de permettre à ces jeunes de découvrir, dans un contexte rassurant, le fonctionnement du collège : l'inclusion très partielle ( $\frac{1}{2}$  jour par semaine) est une inclusion de groupe, à visée essentielle de socialisation. Ce projet permet aussi d'assurer une présence régulière et rassurante pour les 4 autres élèves de la classe, qui sont scolarisés individuellement au collège.

Le nombre d'élèves scolarisés ou en lien avec le milieu ordinaire est donc de 32 sur un total de 48 jeunes dans l'ITEP : 67% des jeunes bénéficient donc d'une familiarisation avec un établissement scolaire ordinaire, qui varie en fonction de leurs besoins, compétences, difficultés et évolution.

Les parcours de scolarisation peuvent donc être pensés de manière très individualisée et évoluer en fonction de la construction de chaque projet.



Les grands axes du projet pédagogique de l'Unité d'Enseignement : le « vivre ensemble », l'ouverture culturelle et la maîtrise de la langue.  
C'est en fonction de ces axes de travail et les besoins des élèves, que les projets sont élaborés.

- Les actions fédératrices régulières :
  - Le journal : 3 à 4 parutions par an. Les élèves écrivent des articles sur les activités et sorties auxquelles ils participent avec leur classe, sur des apprentissages, des recherches qui les ont plus particulièrement marqués, sur des projets... Ce journal est distribué aux élèves et donc aux familles. Il permet de travailler la lecture et l'écriture dans un contexte concret ;
  - Le fonctionnement de l'UE s'appuie sur la pédagogie institutionnelle, qui permet aux enfants de se construire dans un contexte collectif, par rapport à des règles de vie de groupe :
    - Les conseils de classe, pour travailler les relations, mettre en mots les réussites, les difficultés, les possibles conflits, pour trouver des solutions, régler des problèmes, pour co-construire des projets pour la classe, le groupe ;
    - Les ceintures de comportement, pour comprendre que le respect des règles permet de bénéficier de droits, construire des relations de confiance pour évoluer vers une plus grande autonomie. Cela participe au renforcement positif.
  - La médiathèque ;
  - Le projet SMIRIL, pour toutes les classes ;
  - La piscine pour les 2 classes de plus jeunes.
- Les actions dans chaque classe :
  - Ateliers d'arts plastiques avec une intervenante extérieure ;
  - Projets théâtre (1 classe sur le thème du loup ; et 1 classe sur un thème en lien avec les émotions) ;
  - Projet de création poétique, autour du thème des émotions ;
  - Des sorties culturelles : Maison de la Danse, théâtre Irigny, Guinguette des singes (projet associatif à Grigny) ... ;
  - Participation à la fête de la science (sous forme d'ateliers) ;
  - Participation et visite de l'exposition sur la « Grande Guerre » à Grigny ;
  - Diverses sorties : ferme pédagogique, parcours « pieds nus » ... ;

- Correspondance (mails) avec une école canadienne, pour les plus grands : c'est l'occasion d'échanger sur les modes de vie, la scolarité... ;
  - Pédagogie du vivant, avec l'élevage de phasmes ;
  - Projet des sortants : découverte et travail sur l'autonomie aux transports, sur la prise d'initiatives, sur les métiers (visites, rencontres de professionnels), sur les lieux culturels ;
  - Projet EPS : course d'orientation ;
  - Construction d'une éolienne avec des matériaux de récupération.
- Les actions dans l'UE :
    - Projet d'arts visuels, en lien avec le musée des Confluences à Lyon : « collections/collectionneurs ». Ce projet concerne 2 classes, tout au long de l'année (commencé en septembre 2018) ;
    - Projet musique pour 2 classes ;
    - Elaboration d'un clip musical : travail de 3 classes ;
    - Le Carnaval, qui réunit tous les élèves de l'UE et les professionnels de l'établissement.
  - Les actions en lien avec les établissements scolaires d'inclusion :
    - Implication dans le projet « Ecodélégués » (UEE) ;
    - Participation au Marché des connaissances (UEE) ;
    - Projet musique : chorale (UEE, avec CP, CE1 et CE2) ;
    - Conte musical (UEE).

### *L'articulation du travail éducateurs/enseignants*

Compte-tenu des besoins pédagogiques et éducatifs des jeunes, cette collaboration est principale pour la bonne réussite des parcours scolaires et sociaux.

Elle s'incarne le plus souvent dans le lieu classe, par rapport aux apprentissages et par rapport à la gestion du collectif, des relations entre pairs et avec les adultes. Cela permet aux jeunes d'évoluer dans un cadre rassurant, de travailler sur la compréhension de situations du quotidien, d'apprendre à mieux gérer leurs émotions... Cela peut aussi se travailler dans des prises en charge plus individuelles.

La réflexion commune s'organise aussi autour de la mise en place d'outils qui vont permettre à chaque jeune de devenir plus autonome, de compenser des difficultés. L'étayage est une dimension importante dans l'organisation des apprentissages et de la scolarité. En particulier, lorsqu'il y a scolarité partagée ou inclusion dans une classe ordinaire de référence (UEE).

### *Les rencontres avec les parents*

- Les réunions de début d'année

Elles ont eu lieu en octobre pour les UEE, dans les établissements scolaires d'inclusion, en même temps que les autres réunions des classes des établissements. C'est l'occasion pour les familles de venir dans l'école de leur enfant, de rencontrer la direction, d'être informées sur l'organisation des apprentissages dans l'UEE, sur les projets de l'année, et sur les modalités d'inclusion possible.

Pour les classes en interne, elles ont eu lieu début novembre.

- Les journées banalisées

Deux journées de rencontres sont prévues chaque année, afin de remettre aux parents le bulletin scolaire de leur enfant, en sa présence, et de faire le point sur la scolarité.

### *Les ateliers mixtes*

Mis en place à la rentrée 2018, c'est un projet qui réunit les professionnels de l'établissement (thérapeutique, éducatif et pédagogique), autour de groupes de jeunes, pensés en fonction des besoins de ces jeunes, et donc appelés à évoluer régulièrement.

Cette année, les enseignants sont partie prenante de la gestion de ces ateliers.

## **LE PERSONNEL**

### **L'analyse de la pratique**

Les 2 psychologues assurant l'analyse de la pratique respectivement auprès des équipes éducatives et pédagogiques n'ont pas souhaité renouveler leur prestation. Le recrutement de nouveaux professionnels est en cours.

### **Mouvement du personnel**

- Départ à la retraite de la psychologue clinicienne et recrutement d'une neuropsychologue ;
- Rupture conventionnelle pour la veilleuse de nuit, une éducatrice spécialisée et l'orthophoniste ;
- 2 chauffeurs en contrat CUI n'ont pu être renouvelés. Un CDD a été proposé à l'un d'eux jusqu'à la fin de l'année scolaire ;
- Démission de l'agent technique. Un nouveau salarié a été embauché en CDI ;
- Démission de l'infirmière et recrutement d'une nouvelle infirmière ;
- Embauche de la psychomotricienne qui jusqu'alors travaillait par convention en libéral, à 0.20 ETP à partir de septembre 2018 ;

- Embauche d'un chauffeur à temps partiel en CDI ;
- Embauche d'un personnel des services généraux à temps partiel en CDI : veilleuse et chauffeur ;
- Embauche en CDD à temps partiel d'une aide éducatrice jusqu'au 18 juillet 2018 ;
- Embauche d'un éducateur spécialisé en remplacement du 01.01.2018 au 09.01.2018 puis du 22.01.2018 au 28.01.2018 ;
- Embauche d'une veilleuse de nuit en CDD du 8 au 16 janvier 2018 ;
- Permutation d'une éducatrice spécialisée du DITEP la Pavière pour l'année scolaire 2018-2019 ;

## LES FORMATIONS

- Formation « prendre en compte ses émotions dans son mode de management » dispensée par l'INFIPP pour la coordinatrice éducative du 03.12.2018 au 05.12.2018 ;
- Formation sur l'autisme « de la compréhension à l'intervention » dispensée par E.D.I pour l'équipe éducative et les veilleurs de nuit du 14 au 16 février 2018 ;
- Formation « gestion de l'agressivité en milieu de travail » pour une éducatrice spécialisée du 16 au 18 mai 2018 dispensée par l'INFIPP ;
- Formation en lien avec les DITEP de la Bergerie et de la Pavière sur Dunn (Approche sensori-motrice) et VINELAND (bilan adaptatif).

## LES STAGIAIRES

9 stagiaires ont été accueillis par les équipes.

3 éducateurs spécialisés	ARFRIPS
2 moniteurs éducateurs	Institut St Laurent
1 Master 2 psychologie clinique	Université LYON 2
1 Master 2 neuropsychologie	Université LYON 2 Université de Grenoble
1 DE d'orthophonie	Université LYON I
1 arthérapeute	Arthéo

## PERSPECTIVES ET PROJETS

La mise en œuvre du « dispositif ITEP » formalisée par la signature du CPOM est désormais engagée pour 5 ans, (2018-2022) et les équipes poursuivent leurs efforts pour développer les modes d'accompagnements aussi diversifiés que possible pour répondre aux besoins des usagers et de leur famille. Tout au long de l'année, l'organisme de formation, Alcimed financé par l'ARS et Unifaf, a effectué une recherche action sur l'accompagnement des pratiques professionnelles auprès du personnel de l'ITEP et du SESSAD.

Si les effectifs tendent à se rapprocher au fil du temps du nouvel agrément tant sur l'ITEP que sur le SESSAD, reste à rassembler les 2 équipes sur un seul site. C'est l'équipe thérapeutique qui ouvrira la voie en 2019, le médecin travaillant autour d'un pôle thérapeutique regroupant l'ensemble des professionnels des 2 structures. Cela permettra la fluidité des parcours entre ITEP et SESSAD.

Le travail autour de l'inclusion et de la scolarité en milieu ordinaire se poursuit également à travers un projet d'ouverture d'une classe externalisée au collège de Brignais, venant apporter une possible continuité dans l'accompagnement aux élèves du primaire pris en charge par la classe externalisée de l'école élémentaire Jean Moulin.

Poursuivre le travail engagé vers l'autonomie des usagers par l'individualisation et l'efficacité des parcours proposés.

Poursuivre le développement des compétences professionnelles par la formation tout en s'assurant de la qualité du service rendu.

Le travail auprès du territoire avec l'intervention de l'équipe mobile déjà engagé se poursuivra avec des outils encore plus affinés afin d'apporter des réponses toujours plus pertinentes aux personnes en situation de handicap.

## Statistiques pour l'Assemblée générale 2019

### SLEA - DITEP EAUX VIVES (ITEP)

Activité en nombre de journées sur l'année 2018	Totale		Prévue					7 360
			Réalisée					10 008
Effectifs	31/12/2017 ou dernier jour avant vacances scolaires							54
	31/12/2018 ou dernier jour avant vacances scolaires							48
Admissions	Nb demandes d'admission en 2018							70
Entrées en 2018	<b>Nombre des entrées en 2018</b>							6
	Prescripteur							
	Métropole		3		Hors Métropole		2	
	Dont antécédents de suivi (hors placement) avant l'admission							1
Dont antécédents de suivi avec placement avant l'admission							1	
Age et sexe des entrants 2018	Age	0 à 5	6 à 11	12 à 15	16 à 17	18 à 20	21 à 25	
	Garçons	0	6	0	0	0	0	6
	Filles	0	0	0	0	0	0	
Situation de scolarité entrants 2018	Sans décrochage scolaire							6
	Non scolarisés (- 3 ans à l'admission)							0
	En décrochage scolaire depuis			> 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	> 2 ans	
Sorties en 2018	Total du nombre de sorties en 2018							12
	Durée moyenne des séjours (années et mois)							4 ans et 6 mois
	Tendance en augmentation ou en baisse							en augmentation
Condition de la sortie en 2018	Sortie préparée							12
	Sortie en rupture		du fait du jeune					
			du fait de l'établissement					
			décision de l'administration					
Incarcération								
Situation d'hébergement des sortants 2018 au moment de la sortie	Autre établissement ou service spécialisé							11
	Retour en famille							1
	Famille d'accueil (dont 3 SLEADO)							
	Adoption							
	Logement autonome							
	Hébergement précaire (Sonacotra, FJT)							
	Incarcération							
Autre à préciser : Décès								
<b>Total</b>							12	
Situation d'activité des sortants 2018 au moment de la sortie	Jeunes enfants non encore scolarisés							
	Scolarité, formation, apprentissage, stage de qualification							5
	Emploi				CDI			
					CDD			
					Emploi intérim			
					Contrat qualification			
					Autre (préciser)			
	Sans activité							
	Etablissement pour adultes handicapés							
	Incarcération							
ITEP							7	
<b>Total</b>							12	

# **ITEP/SESSAD la BERGERIE**

## **Rapport d'activité 2018**

*Présenté par monsieur Nicolas CRAMOISAN, Directeur adjoint*

### **FONCTIONNEMENT GENERAL ET FAITS MARQUANTS**

L'année 2018 a été le point de départ de la mise en œuvre du nouveau cycle 2018-2022, formalisé dans le cadre d'un CPOM, établissant une feuille de route de développement des prestations de l'équipe.

Un nouvel agrément a ainsi été octroyé à l'ITEP/SESSAD la Bergerie pour lui permettre de faciliter la mise en œuvre de ces objectifs. Au premier janvier 2018, cet agrément a été défini comme suit :

- Interventions auprès d'enfants âgés de 3 à 20 ans ;
- 14 places d'internat ;
- 9 places d'externat ;
- 7 places de SESSAD ;
- 4 places pour l'Equipe Mobile Ressource.

Cette transformation, prenant appui sur le recrutement local des enfants, a permis de débiter dès le début de l'année le fonctionnement en dispositif ITEP. Cette mise en œuvre a été progressive, puisqu'elle nécessitait un recrutement éducatif, des ajustements organisationnels pour construire un fonctionnement non cloisonné entre les modalités et un travail d'information des partenaires territoriaux sur cette évolution.

Au mois de mai, la constitution de l'équipe de professionnels positionnés sur la modalité ambulatoire a été achevée. Les admissions d'enfants concernés par ce type d'accompagnement ont été réalisées au cours de l'année 2018, préparant ainsi le fonctionnement à pleine capacité du SESSAD dès janvier 2019 (prévision de 9 enfants en file active). Cette année de démarrage a de fait été caractérisée par une sous réalisation du nombre d'actes du SESSAD. Mais le travail auprès du réseau territorial a porté, puisque 3 enfants ont déjà dû être positionnés sur liste d'attente à la fin 2018.

L'année 2018 a permis de poursuivre le développement des outils activés au service des parcours inclusifs, conformément à la feuille de route du CPOM. Une poursuite sur le plan scolaire, puisque 77% des jeunes accompagnés par le DITEP bénéficient d'une scolarité inclusive, en prenant notamment appui sur les deux classes externalisées de l'Unité d'Enseignement. Une poursuite sur le soutien à la vie en famille, en développant les interventions au domicile visant à aider et outiller les parents à réguler les comportements de leur enfant, ce qui participe à un moindre recours à l'internat et réaffirme le caractère globalisant des prises en charge proposées par le DITEP. Développement enfin, avec la mise en place d'un atelier de préprofessionnalisation qui permet de proposer des mises en situation de stages, accompagnés par une présence éducative ou en autonomie, et de mettre au travail chez les jeunes concernés les codes relationnels du monde du travail.

Le nouvel agrément, formalisant les interventions en Equipe Mobile Ressource, est venu reconnaître un travail engagé depuis trois années sur le territoire de la Communauté de Communes Saône Beaujolais. Ces interventions, ponctuelles, réalisées en soutien aux familles et aux équipes de professionnels ont de nouveau été sollicitées cette année, concernant 10 situations de jeunes. En parallèle de ces interventions ciblées, le DITEP, prenant notamment appui sur le Pôle Ressource de Circonscription de l'Education Nationale, participe à diffuser la connaissance et les bonnes pratiques auprès du réseau de partenaires territoriaux. Ainsi, en 2018, des temps d'échanges ont été proposés aux enseignants de la circonscription de Belleville sur Saône et aux enseignants des PRC. Ces interventions, sur les situations individuelles et durant les temps de formation, visent à construire à terme chez les acteurs du milieu ordinaire une plus grande autonomie à générer eux même de la ressource quand ils sont confrontés à des situations difficiles.

Au regard du développement rapide des synergies avec l'Education Nationale sur le territoire, le DITEP La Bergerie a été sollicité par l'Inspection Académique pour présenter devant l'ensemble des IEN de l'Académie de Lyon les déclinaisons concrètes de la mission ressource des ESMS, en s'appuyant sur les réalisations au sein de la Circonscription de Belleville. Sur un autre plan, des travaux ont été réalisés afin de moderniser les installations sanitaires de l'internat, permettant maintenant la mixité du public accueilli. Plusieurs salles consacrées à l'accueil de jour, au soin ou à la scolarité ont pu bénéficier de travaux de peinture.

## L'activité

Le DITEP La Bergerie a accompagné 35 jeunes en file active au cours de l'année 2018. Ce nombre élevé s'explique par la mise en œuvre de la modalité SESSAD et par une rotation importante au niveau de l'ITEP (6 sorties et 6 entrées). En parallèle, l'Equipe Mobile Ressource est intervenue ponctuellement auprès de 10 situations d'enfants.

Répartition des accompagnements :

- 29 accompagnements ITEP ;
- 6 accompagnements SESSAD ;
- 10 jeunes concernés par une intervention de l'Equipe Mobile Ressource (EMR).

Les modalités d'accompagnements étaient réparties de la manière suivante :

Modalité	Internat de semaine	Internat séquentiel	Accueil de jour/externat	Accompagnement ambulatoire	Total
<b>Nombre</b>	4	14	11	6	35
<b>Proportion (%)</b>	11,4	40	31,4	17,2	100

L'activité des modalités ITEP s'est déclinée comme suit :

- Internat : 2 030 journées réalisées (pour 1 693 prévues) ;
- Semi-internat (accueil de jour) : 2 255 journées réalisées (pour 2 539 prévues) ;
- Soit une activité totale pour la partie ITEP : 4 285 journées réalisées (pour 4 232 prévues).



Le changement d'agrément a permis de déterminer, conjointement avec l'ARS, de nouvelles cibles d'activité plus en phase avec la réalité des accompagnements aujourd'hui à l'œuvre. La suractivité constatée pour la modalité internat s'explique par le fait que le DITEP n'accompagne plus que des enfants du secteur géographique depuis la rentrée de septembre. En juillet, les quatre derniers jeunes résidant hors-secteur ont quitté le dispositif, alors qu'ils étaient tous internes de semaine.

Toutefois, on peut noter la poursuite du développement de l'accueil de jour et de la diminution du recours à l'internat :

2018		2017		2016		2015		2014	
Int	Ext	Int	Ext	Int	Ext	Int	Ext	Int	Ext
2 030	2 255	2 891	1 605	3 271	1 137	3 501	667	3 681	413

L'activation de la modalité Internat ne dépend plus aujourd'hui de considérations logistiques. Elle est une réponse éducative et thérapeutique co-construite avec les parents pour répondre à des besoins liés aux troubles présentés par les enfants. Le moindre recourt à cette composante des accompagnements est significatif d'un certain état d'apaisement chez beaucoup d'enfants pris en charge par le DITEP. Toutefois, les besoins de prise en charge en internat peuvent évoluer au cours de l'année, afin de pouvoir répondre rapidement à l'instabilité qui peut caractériser les profils d'enfants accompagnés.

L'activité de la partie SESSAD des interventions du DITEP :

- 380 actes réalisés (pour un prévisionnel de 840) :
  - 267 actes thérapeutiques ;
  - 118 actes éducatifs.

L'année 2018 a été celle de la mise en route de la modalité SESSAD au sein du dispositif de la Bergerie. Le recrutement de l'éducatrice spécialisée positionnée à temps partiel sur le SESSAD a été finalisé en mai. Un travail d'information auprès du réseau de partenaires du territoire a été mené pour informer sur les nouvelles possibilités de prise en charge. Les admissions ont ainsi été réparties au cours de l'année, ce qui explique le nombre d'actes réalisés inférieurs aux prévisions. La fin de l'année a permis de préparer trois nouvelles admissions, portant à 9 le nombre prévisionnel d'enfants accompagnés en janvier 2019 sous la modalité ambulatoire.

### *L'activité de l'Equipe Mobile Ressource*

Les interventions au titre de l'EMR sont pensées au cas par cas, mobilisant certains personnels du DITEP pour soutenir, par une intervention ponctuelle, des situations d'enfant en difficulté, qu'ils possèdent une notification de compensation ou pas. En 2018, ces interventions ont mobilisé le directeur-adjoint, la psychologue, la neuropsychologue et le médecin du DITEP.

L'activité de l'EMR s'apprécie aussi par sa participation active aux instances du Pôle Ressource de Circonscription de l'Éducation Nationale, tant à son échelle locale qu'à celle de l'Académie.

Cette mission permet de construire des temps de formation à destination des professionnels, participant ainsi à la mise en œuvre du décloisonnement institutionnel. Fort d'une collaboration

de plus de trois années, le DITEP La Bergerie a été sollicité pour animer un temps de formation à destination de l'ensemble des Inspecteurs de l'Education Nationale afin de promouvoir les collaborations interinstitutionnelles nécessaires à l'articulation de la mission ressource des ESMS. 81 actes ont été réalisés au cours de l'année 2018.

Type d'intervention	Nombre d'actes
Réunions de coordination avec le PRC de l'EN	2
Participation au groupe académique des pôles ressource de l'Education Nationale	8
Animation de formations	12
Travail autour de situation d'enfants (rencontre famille, ESS, commission pole ressource EN, étayage d'équipe)	28
Participation à l'équipe d'évaluation MDMPH	8
Interventions thérapeutiques (bilans, étayages, consultation médecin)	23
<b>Total</b>	<b>81</b>

17 notifications orientant des parents vers le DITEP La Bergerie ont été émises par la MDMPH, pour 12 admissions réalisées pendant la même période. Ce nombre est quasi stable par rapport à l'exercice précédent (15).

Répartition géographique des lieux de vie des enfants notifiés			
Zone géo.	Secteur ITEP (CCSB)	Nouveau Rhône, hors secteur ITEP	Métropole
<b>Nombre</b>	10	6	1

Ces notifications concernaient 14 garçons et 3 filles.

## Les admissions de la rentrée scolaire 2018

Le DITEP la Bergerie a admis 11 enfants au cours de l'année 2018 (une fille), résidant tous sur le secteur géographique du DITEP. Ce nombre très important s'explique en premier lieu par la montée en charge de la modalité SESSAD, représentant 5 entrées dans le dispositif. Il s'explique aussi par la rotation importante sur la modalité ITEP, avec 6 entrées réalisées. Cette rotation s'explique par le fait que les 4 derniers enfants accompagnés mais ne résidant pas sur le territoire d'intervention du DITEP ont été réorientés à 12 ans vers une structure adaptée, dans le souci de pouvoir répondre aux besoins des familles du secteur. L'âge moyen d'admission était de 10 ans.

## Origine du public accueilli

Les implantations géographiques des lieux de vie des 35 enfants accompagnés se répartissent en trois catégories :

- Métropole lyonnaise : 2 jeunes ;
- Secteur de l'ITEP (Communauté de Communes Saône Beaujolais) : 30 jeunes ;
- Nouveau Rhône (hors secteur ITEP) : 3 jeunes.

L'année 2018 a permis d'aboutir la transition engagée depuis maintenant 4 années dont la finalité était de consacrer les interventions de l'équipe du DITEP aux familles résidant sur le

territoire de la Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB). Les 5 enfants hors secteur ont ainsi été réorientés au plus près de leur lieu de vie en juillet. L'ensemble des jeunes accompagnés depuis la rentrée de septembre 2018 résident ainsi sur le secteur, ce qui permet un ajustement des réponses réellement adapté aux besoins.

Parmi les 35 jeunes accompagnés en 2018, 15 ont bénéficié d'une mesure mise en œuvre par la protection de l'enfance :

- 1 mesure AEA ;
- 7 mesures AEMO ;
- 7 mesures de placement judiciaire (AF ou MECS).

Le nombre de suivis conjoints DITEP/ASE n'a pas connu d'évolution notable en 2018. Ci-dessous, le tableau présente un aperçu des situations familiales pour les jeunes accompagnés :

	2018	2017
Vivent avec leurs deux parents	17	8
Vivent avec l'un d'eux	11	14
Vivent en Maison d'Enfants	3	2
Vivent en Famille d'Accueil	4	5

## Les orientations

6 jeunes ont achevé leur parcours au sein du DITEP la Bergerie au cours de l'année 2018 :

- 4 réorientations en DITEP pour adolescents (jeunes hors secteur DITEP Bergerie) ;
- 1 réorientation en collège ordinaire avec appui SESSAD/DITEP de Villefranche ;
- 1 réorientation en DITEP suite à un déménagement (fin de placement ASE, retour famille).

## Déclarations de situations préoccupantes

L'établissement n'a pas transmis d'Information Préoccupante au cours de l'exercice 2018. Un travail de collaboration avec les différents acteurs de la protection de l'enfance est bien installé pour les jeunes concernés par ce double accompagnement. De plus, le travail de soutien aux familles, pouvant prendre la forme d'interventions au domicile, permet de prévenir la dégradation des situations, de prendre en compte la difficulté à assurer son rôle de parent d'un enfant atypique, avec ses moyens.

## Les journées « rencontres avec les familles »

La proximité géographique avec les familles permet dorénavant d'ouvrir la possibilité de proposer des entretiens plus régulièrement, à un rythme adapté et réactif aux enjeux du moment. Les parents sont facilement associés aux réunions de projet et aux Equipes de Suivi de Scolarité de leur enfant. Les journées, ou matinées, « rencontres avec les familles » accueillent moins de familles, pour des entretiens pluridisciplinaires plus longs qu'auparavant, inscrits comme des points d'étape. Les parents avec des contraintes professionnelles (type déplacement) en semaine peuvent ainsi bénéficier d'un accès privilégié pour ces rencontres. La dimension conviviale de

ces temps de rencontres les samedis continue d'exister, un repas avec l'équipe étant proposé en décembre et en juin à ceux qui le désirent.

Le format des rencontres avec les familles en août, juste avant la réouverture de l'établissement, a aussi été repensé. Désormais, deux journées dédiées permettent de proposer à chaque famille un temps long de réunion, moment pour faire un point sur les vacances et rappeler les objectifs et moyens mis en œuvre pour le nouveau cycle qui débute.

## **Les transferts**

Les enfants ont de nouveau pu partir en camp pendant une semaine avec les éducateurs de leur groupe. Ces temps de vacances, en plus de leur caractère convivial, permettant aux enfants et aux éducateurs de faire un dernier point sur l'année écoulée avant les vacances, sont des temps d'inclusion collective, en milieu ordinaire. La Bergerie ne sollicite pas de lieux spécialisés dans l'accueil de personnes porteuses d'un handicap. Au cours des séjours, au gré des activités et visites, les jeunes évoluent au côté des autres vacanciers, travaillant ainsi par la pratique les codes de la vie en société, dans une logique inclusive de prise en charge.

## **Le devenir des anciens**

L'ITEP est chargé de veiller pendant trois ans, après leur sortie, sur l'évolution des parcours des enfants qu'il a accueillis. A ce titre, la direction de l'établissement doit pouvoir être une ressource pour les parents qui solliciteraient son intervention.

Trois familles ont sollicité le DITEP en 2018 dans le cadre de ce service de suite.

Le premier enfant, résidant sur le secteur sud-ouest lyonnais, avait été admis au sein d'un ITEP pour adolescent proche de chez lui. Ce jeune s'est retrouvé en situation de rupture, partant vivre chez son père à près de 100 km. Il est ensuite revenu vivre chez sa mère qui a préféré solliciter notre équipe pour l'aider à trouver une nouvelle équipe pour travailler avec son fils. En s'appuyant sur un travail de réseau, il a été possible de construire une nouvelle prise en charge mise en œuvre par une équipe DITEP de l'agglomération lyonnaise, et ce avant la fin de l'année scolaire 2017/2018.

Pour le deuxième enfant, le DITEP a été sollicité par la famille pour prendre conseil au sujet d'un changement d'établissement au sein de l'agglomération lyonnaise. Ces échanges ont permis de retravailler la question sensible du traitement médicamenteux auprès du père, son positionnement les mois précédents ayant probablement participé à fragiliser la situation.

Pour le troisième, le DITEP est intervenu auprès du collège de l'agglomération lyonnaise pour éviter une exclusion. Cette situation, qui avait vu un jeune effectuer son retour en milieu ordinaire après un parcours inclusif, avec un relais travaillé avec un DITEP lyonnais pour soutenir cette démarche a été forcément fragilisée par un fort conflit parental (divorce). Ce conflit a mis en péril le passage de relais qui avait été travaillé (enfant admis). L'intervention du DITEP la Bergerie a permis aux membres du conseil de discipline qui avait été réuni de mieux appréhender les fragilités et potentiels du jeune, ce qui a pu éviter son exclusion.

## **L'EQUIPE INTERDISCIPLINAIRE**

### **La formation et les journées de travail**

Les équipes éducatives et pédagogiques du DITEP ont bénéficié cette année de temps de formation à des outils destinés à mieux objectiver et appréhender les besoins particuliers chez les enfants accompagnés. L'échelle de Vineland a ainsi été présentée, celle-ci permettant d'aborder les compétences de l'enfant sur la question de l'adaptabilité, élément clé de la vie sociale. Au-delà de fixer des repères objectivés sur les potentiels, cet outil permet de fixer des objectifs de travail plus adaptés. Il a de plus l'intérêt d'être standardisé et reconnu, notamment par le CRA, en faisant un outil transmissible entre équipes au long du parcours de l'enfant.

L'évaluation sensoriel Dunn a aussi été présentée. Celle-ci permet de caractériser les éventuelles particularités sensorielles, notamment fréquentes chez les enfants avec autisme, et d'adapter au mieux les environnements.

Ces temps de formation ont représenté une partie de trois journées consécutives associant trois équipes de DITEP (Bergerie, Pavière, Les Liserons) réalisées en novembre. Les temps de formation étaient alternés avec des ateliers d'échanges de pratique, animés par des professionnels des trois DITEP, sur les thèmes des outils éducatifs, des classes externalisées et des équipes mobiles ressources.

La psychologue du DITEP a pu être positionné sur une formation proposée dans le cadre du programme PUFADSA. Construit avec l'appui d'UNIFAF, ce programme innovant est une plateforme universitaire de formation à distance au spectre de l'autisme, portée par l'Université Clermont Auvergne. Déployé sur le principe du e-learning, il permet l'accès à près de 25 modules de formation. L'inscription à cette formation, mise en œuvre sur 2018/2019, va permettre à la psychologue d'approfondir ses connaissances dans le champ de l'autisme.

Différents temps de travail sont consacrés dans l'année pour réfléchir aux outils utilisés, aux articulations entre les équipes. Ces temps permettent aussi d'organiser des échanges approfondis entre les différents thérapeutes et l'équipe du DITEP, avec le souci de globaliser au mieux les différents accompagnements à l'œuvre.

### **Le pôle thérapeutique**

La psychologue de l'ITEP (0,50 ETP), est chargée d'effectuer des évaluations psychométriques et de mettre en place les suivis nécessaires pour les enfants accompagnés par l'ITEP et le SESSAD. Elle est de plus responsable de la coordination des soins apportés aux jeunes, qu'ils soient réalisés en interne ou à l'extérieur. Interlocutrice privilégiée du pédopsychiatre, du médecin, des professionnels médicaux ou paramédicaux extérieurs, elle permet à l'équipe et aux parents d'être informée et accompagnée dans la prise en charge des jeunes.

Chaque semaine, une réunion pluridisciplinaire lui permet d'outiller les équipes et d'obtenir des remontées concrètes sur les comportements des enfants.

Comme lors des années précédentes, le Dr MOUSSU, pédopsychiatre, vient effectuer des consultations au sein de l'établissement. Un travail de collaboration/supervision avec le Dr HAUTION, chargé du suivi régulier des enfants de la Bergerie, permet un suivi médical réactif

et de qualité. Un partenariat avec le cabinet infirmier de Monsols permet la préparation des traitements pour les enfants ayant besoin.

En fonction des difficultés de l'enfant, il est maintenant possible de construire un parcours de soin pouvant s'appuyer sur un plateau de professionnels libéraux qui peuvent venir compléter les interventions de la psychologue de l'établissement (neuropsychologue, orthophonistes, psychomotricienne, ergothérapeute). Cette pluralité de réponses permet un réel ajustement dans l'approche thérapeutique.

Enfin, la psychologue est régulièrement appelée à intervenir dans le cadre des missions de l'Equipe mobile Ressource.

## **Le pôle éducatif**

L'équipe éducative était cette année composée de 8 personnes :

- 2 coordinateurs éducatifs, éducateurs spécialisés (1 pour chaque groupe d'enfants, répartis selon leur âge) ;
- 1 éducatrice spécialisée, positionnée à 50 % SESSAD et 50 % ITEP ;
- 4 moniteurs éducateurs (2 pour chaque groupe) ;
- 2 aides éducateurs.

Hormis les aides éducateurs, chaque membre de cette équipe effectue des références de parcours auprès de jeunes. Interlocuteurs privilégiés de l'enfant, de ses parents et des partenaires extérieurs impliqués dans la situation, ils sont chargés de préparer les synthèses des enfants et de coordonner, avec la direction, les Projets Personnalisés d'Accompagnement.

L'équipe éducative évolue dans sa capacité à penser des prises en charge en petit groupe pendant des temps de journée, pensant maintenant ses interventions sans systématiquement s'appuyer sur la prise en charge en internat.

La prise en charge des classes en binôme, enseignant/éducateur, a été poursuivie. Cette modalité permet aux enfants d'être accompagnés vers la tâche scolaire plus facilement, avec plus de réactivité. Elle permet en outre de séparer sur certains temps le groupe en classe en deux sous-groupes, et d'ajuster au plus près des besoins certaines séquences pédagogiques, prenant mieux en compte l'hétérogénéité des niveaux. La nouvelle organisation de l'Unité d'Enseignement a été possible grâce à un travail de l'équipe éducative sur la mise en œuvre de nouveaux ateliers éducatifs en parallèle des temps scolaires, ce qui a permis d'ajuster pour chaque enfant les temps de scolarisation et de proposer des expériences constructives d'apprentissages.

Un éducateur supplémentaire vient compléter ce dispositif en étant positionné sur la permanence éducative. Ce lieu permet aux jeunes n'étant momentanément pas en mesure d'être en classe, de s'apaiser, en étant encadré et protégé. Espace de gestion des crises, la permanence permet de renouer le dialogue et au groupe classe de bénéficier de la sérénité nécessaire pour investir les apprentissages.

Le panel de prises en charge éducatives a été enrichi dès septembre d'un atelier de préprofessionnalisation, proposé à trois jeunes de la classe externalisée collège. Il était nécessaire pour le DITEP, au regard de l'extension jusqu'à 20 ans de l'agrément, de pouvoir s'appuyer sur un tel outil. Alliant travail théorique, situations de travail et expériences de

terrain, cet atelier a permis à des jeunes de travailler la démarche de recherche de stage, en utilisant les outils adéquats, en mettant en œuvre les codes sociaux nécessaires. Ce travail a permis la mise en œuvre rapide de courtes périodes de stages, pouvant être accompagnés par l'éducatrice ou réalisés en autonomie. Un partenariat avec l'ESAT l'Oasis (Chauffailles) a été mis en œuvre, créant ainsi un premier pont avec une structure adulte du secteur.

## **Le pôle pédagogique**

L'Unité d'Enseignement rattachée à l'ITEP la Bergerie est composée de trois enseignantes. Les heures d'enseignement sont réparties sur 8 ½ journées, avec 5 matinées. Les apprentissages fondamentaux sont principalement fléchés vers les matinées, qui concentrent 62 % des temps scolaires. L'UE de l'ITEP met en œuvre une pratique très inclusive, en s'appuyant notamment sur deux classes externalisées (élémentaire et collège), basées à Monsols, village situé à 5 minutes de l'établissement. Le déploiement de la modalité SESSAD en 2018 a permis de toujours plus consacrer les actions du DITEP à soutenir la logique inclusive. Ainsi, 27 des 35 jeunes accompagnés en 2018 ont bénéficié d'une scolarité inclusive adaptée à leurs possibles, soit un taux de 77%.

Les enseignantes sont amenées à gérer des groupes classe composés d'enfants avec des âges et des niveaux scolaires différents, ce qui représente un défi pédagogique. Ces jeunes, avec une intelligence préservée, n'avaient pour certains jamais investi la posture d'élève et ont besoin d'un cadre très contenant, sécurisant, pour développer leurs compétences. Le travail en binôme avec les éducateurs offre plus de possibilités en groupe très restreint. L'enjeu est de taille, puisque le potentiel d'inclusion au sein du milieu ordinaire d'un jeune sera toujours plus facile à construire s'il n'accumule pas un retard scolaire trop important.

L'année 2017/2018 était la 5<sup>ème</sup> année de fonctionnement de la classe externalisée de l'UE accueillie par l'école de Monsols. Cette année scolaire a de nouveau permis de mettre en lumière l'intérêt de mettre cet outil au service des parcours de certains jeunes, à savoir leur permettre de vivre des temps d'inclusion collective au sein du milieu ordinaire de façon sécurisante, de s'approprier les codes et l'identité d'un écolier et pour certains d'être inclus individuellement, de façon progressive, au sein de certaines classes de l'école de Monsols. Le partenariat avec cette école s'inscrit maintenant dans une histoire commune, les jeunes de l'ITEP étant systématiquement associés aux différents projets ou événements pensés pour les autres enfants, notamment les sorties scolaires. Initiés lors de la précédente année scolaire, les temps de décloisonnement construits avec deux classes de l'école ont été développés.

L'année 2018 marquait la quatrième rentrée de la 2<sup>ème</sup> classe externalisée, positionnée au collège de Monsols. Elle permet de proposer à des enfants, en âge d'être au collège, des modalités de prises en charges pédagogiques aussi étendues que celles pratiquées au sein de la classe externalisée élémentaire. Il faut noter la grande disponibilité de l'équipe enseignante du collège qui a, dès les débuts de cette classe, su accueillir en inclusion des jeunes de l'ITEP, en bonne collaboration avec l'enseignante de l'UE.

Seule une des trois classes de l'UE est basée en permanence au sein de l'ITEP. Elle est réservée aux jeunes dont l'intensité d'expression des troubles nécessite un travail d'accompagnement très adapté qui ne peut à cet instant être effectué au sein d'un établissement du milieu ordinaire. Toutefois, quand la situation d'un enfant s'améliore, des passerelles avec les classes externalisées peuvent être activées, dans le but d'être réactif aux progrès effectués et de les valoriser.

L'UE a pu de nouveau s'appuyer sur un réseau d'écoles élémentaires proches de l'ITEP pour mettre en place des inclusions individuelles de plusieurs ½ journées par semaine.

## **L'assistante sociale**

Présente une journée par semaine au sein de l'établissement, elle facilite la liaison entre les services sociaux et l'équipe de la Bergerie. Elle participe à des moments clés des parcours des enfants :

- Lors de la réunion d'admission. Présente lorsque la famille est reçue, elle peut par la suite entrer en contact avec les professionnels du champ social étant déjà intervenus sur la situation ou visiter la famille au domicile pour mieux appréhender les besoins ;
- Lors des réunions de synthèse abordant les situations des enfants ;
- Lors des rencontres familles/équipe de l'établissement ;
- Lors de la préparation et du suivi des orientations construites avec les familles, en accompagnant notamment les parents dans la sollicitation des futurs établissements lorsque les notifications ont été signifiées par la MDPH.

Elle peut aussi intervenir ponctuellement, conjointement avec un éducateur, au domicile des familles.

Elle se tient de façon générale à la disposition des familles qui rencontre des difficultés sociales, dans le but de les informer et de les orienter au mieux. Elle est aussi chargée du suivi des enfants sortis depuis trois ans ou moins de l'ITEP.

## **Le personnel**

Le DITEP a accueilli dès le mois de mars une élève éducatrice spécialisée en formation par alternance, en partenariat avec l'IRTS de Bordeaux. Cette professionnelle a su, en s'appuyant sur un socle de compétences acquises, par son dynamisme, enrichir les interventions éducatives auprès des enfants. Sa présence au sein de l'équipe est prévue jusqu'en juillet 2019.

La transformation de l'ITEP en DITEP, illustrée pratiquement par l'obtention de places de SESSAD et l'augmentation du nombre d'enfants accompagnés a nécessité de renforcer l'équipe éducative. Prenant en compte qu'un des intérêts du dispositif réside dans la capacité à ne pas cloisonner les modalités d'interventions, un poste d'éducateur spécialisé a été créé, fléché pour moitié du temps sur les interventions ambulatoires. Le recrutement a été long à aboutir. L'implantation très rurale de l'établissement impacte nécessairement la quantité de candidature. Toutefois, un recrutement de qualité a été mené et a permis une prise de poste au mois de juin, permettant aux interventions ambulatoires d'être pleinement opérationnelles à la rentrée de septembre.

Une monitrice adjointe d'animation a achevé au mois de mars deux années (contrat aidé) de présence au sein de l'équipe éducative. Elle a su au cours de cette période s'investir pleinement auprès des jeunes, notamment au sein de la classe externalisée collège.



En juillet, c'est avec beaucoup d'émotions qu'une maîtresse de maison a pris sa retraite. Après plus de quarante années passées à prendre soin des enfants accompagnés par la Bergerie, à participer à de multiples évolutions de l'établissement, son enthousiasme était toujours intact. Elle a souhaité ajouter un souvenir à beaucoup d'autres : offrir un repas à l'ensemble de l'équipe et quelques invités au sein de l'établissement, un soir de début d'été.

Le DITEP a pu recruter pour son remplacement une personne déjà expérimentée dans l'accompagnement d'enfant à besoins particuliers et résidant sur le secteur. Elle a su rapidement s'adapter et appréhender les différentes missions, les personnels des services généraux étant aujourd'hui beaucoup mobilisés pour assurer les déplacements des enfants (accès à l'établissement, parcours de soin, inclusions scolaires).

## **PERSPECTIVES ET PROJETS POUR 2019**

La construction avec l'ARS d'un partenariat formalisé sous la forme d'un CPOM 2018-2022 balise maintenant les perspectives et projets de l'équipe du DITEP la Bergerie pour les 4 prochaines années.

Les grands objectifs suivants seront mis au travail en 2019, certains s'inscrivant comme une poursuite d'un travail déjà très engagé :

- Accompagner l'accès prioritaire à l'autonomie des personnes accueillies par le développement de l'inclusion en milieu ordinaire ;
- Accompagner l'accès prioritaire à l'autonomie des personnes accueillies par l'individualisation et l'efficacité des réponses et parcours proposés ;
- Accompagner l'accès prioritaire à l'autonomie des personnes accueillies par le développement du concept de dispositif ;
- Consolider le pilotage de l'établissement par la qualité ;
- Développer les compétences professionnelles des équipes par la formation ;
- Améliorer le pilotage de la gestion des risques ;
- Investir le territoire et la coopération pour soutenir des parcours sans rupture pour les personnes en situation de handicap ;
- Développer des collaborations avec d'autres pôles de la SLEA pour construire des réponses adaptées aux besoins de personnes relevant de plusieurs champs.

L'avancée vers la réalisation complète de ces objectifs permettra de développer concrètement :

- Les prises en charge précoces ;
- L'accompagnement pour les plus de 16 ans notamment en direction de la formation professionnelle.

- Les accompagnements ambulatoires ;
- Les coopérations avec les structures adultes ;
- Les relais avec les autres structures médico-sociales présente sur le territoire ;
- La fluidité des parcours entre le SESSAD et l'ITEP.

## ELEMENTS STATISTIQUES

### ANNEE 2018

*Nombre de journées*

2018	2017	2016	2015
4285	4496	4408	4168

*Régime (Internes et Externes)*

2018		2017		2016		2015		2014	
Int	Ext	Int	Ext	Int	Ext	Int	Ext	Int	Ext
2030	2255	2891	1605	3271	1137	3501	667	3681	413

*Nombre d'enfants pris en charge en file active 1*

2018		2017		2016		2015		2014	
G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
34	1	29	0	27	0	28	0	27	0
35		29		27		28		27	

*Situation familiale des enfants (en file active)*

	2018	2017	2016	2015	2014
Vivent avec leurs deux parents	17	8	3	4	3
Vivent avec l'un d'eux	11	14	16	20	19
Vivent en Maison d'Enfants	3	2	2	0	1
Vivent en Famille d'Accueil	4	5	6	4	4

*Suivis éducatif, administratif et judiciaire*

	2018	2017	2016	2015	2014
AEA	1	2	3	4	3
AEMO	7	4	3	4	6
Placements (MECS ou familles d'accueil)	7	6	6	4	4
IOE	0	0	1		

## Signalements judiciaires et situations préoccupantes

2018	2017	2016	2015	2014
0	0	1	1	0

## Maintien à l'ITEP faute d'orientation

2018		2017		2016		2015		2014	
G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
0	0	1		0		0		0	

## Enfants intégrés (en cours d'année)

Primaire Monsols, Collège Monsols, Primaire Avenas, Primaire Beaujeu , Primaire St Didier s/B, Primaire Les Ardillats.

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
CP	1					
CE1				1		
CE2	4			1	2	2
CM1	2		2	4	1	3
CM2	5	3		1	2	4
6 <sup>ème</sup> Générale	3	2	6	4	1	2
5 <sup>ème</sup> Générale	2	2	1		1	1
4 <sup>ème</sup> Générale	2	2				
3 <sup>ème</sup> Générale	3					

## A L'ADMISSION

### Nombre de notifications reçues

2018	2017	2016	2015	2014	2013
17	15	46	46	32	38

### Sexe des enfants

2018		2017		2016		2015		2014		2013		2012	
G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
14	3	15		46		46		32		38		56	